

REPUBLIQUE DU SENEGAL



REGION DE ZIGUINCHOR

DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR

ARRONDISSEMENT DE NYASSIA



Commune de Nyassia

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)

2021-2025

Février 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
I. PRESENTATION DE LA COMMUNE	9
I.1. LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE	9
I.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES	10
I.2.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	10
I.2.2. HYDROGRAPHIE ET CLIMATOLOGIE	11
I.2.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ZONAGE	12
I.2.3.1. CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUE	12
I.2.3.2. ZONAGE	13
II. BILAN DIAGNOSTIC	15
II.1. SECTEURS PRODUCTIFS	15
II.1.1. AGRICULTURE	15
II.1.2. ELEVAGE	16
II.1.3. PECHE	17
II.1.4. FORESTERIE	18
II.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	19
II.2.1. COMMERCE	19
II.2.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION	19
II.2.3. ENERGIE	20
II.2.4. ARTISANAT/PME/PMI	21
II.2.5. TOURISME	22
II.3. SITUATION DES SECTEURS SOCIAUX DE BASE	22
II.3.1. EDUCATION	22
II.3.2. SANTE	26
II.3.3. HYDRAULIQUE	28
II.3.4. ASSAINISSEMENT	28
II.3.5. URBANISME ET HABITAT	29
II.3.6. SPORT ET LOISIRS	30
II.3.7. CULTURE	31
IV. GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE	32
IV.1.1 ORGANISATION DE LA COMMUNE	32
IV.1.1.1 LES ORGANES DE LA COMMUNE	32

IV.1.2. LES ORGANES ET SERVICES D'APPUI A LA COMMUNE	34
IV.1.2.1. LES ORGANES ET SERVICES INTERNES	34
IV.1.2.2. LES ORGANES COMMUNAUTAIRES	35
IV.1.2.3. LES ORGANES ET SERVICES EXTERNES	36
IV.1.2.4. LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE	36
IV.1.2. GOUVERNANCE FINANCIERE DE LA COMMUNE	37
VI. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT	42
VI.1. VISION DE DEVELOPPEMENT	42
VI.2. AXES STRATEGIQUES :	42
VI.3. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES	44
VII STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE :	54
1. STRATEGIE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE	54
2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES	54
3. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les types de sol et surfaces occupés.....	10
Tableau 2 : Spécificité de chaque zone	13
Tableau 3 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de l'agriculture.....	16
Tableau 4 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de l'élevage.....	16
Tableau 5 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de la pêche	17
Tableau 6 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de la Foresterie	18
Tableau 7 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du commerce	19
Tableau 8 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le transport et la communication	20
Tableau 9 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'énergie	21
Tableau 10 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans l'artisanat, les PME/PMI	21
Tableau 11 : Tableau des contraintes dans le préscolaire.....	22
Tableau 12 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de l'éducation.....	25
Tableau 13 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de santé.....	27
Tableau 14 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de l'hydraulique.....	28
Tableau 15 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de l'assainissement	28
Tableau 16 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de l'Urbanisme et Habitat	30

Tableau 17 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le Sport et les Loisirs.....	31
Tableau 18 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions de la culture	31

Liste des diagrammes

Diagramme 1 : Categorie des sols	10
Diagramme 2 : Pyramide des ages	13
Diagramme 3 : Niveau d'étude des élus.....	32
Diagramme 4 : nommbre de mandats	33
Diagramme 5 : Profils professionnels des élus.....	33
Diagramme 6 : nombre de sessions	34
Diagramme 7 : recettes budegetaire.....	37
Diagramme 8 : dépenses budgetaire	38
Diagramme 9 : Budget et compte administratif.....	38
Diagramme 10 : Taux de recouvrement recettes	39
Diagramme 11 : taux de réalisation dépenses	39

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la commune de Nyassia	9
Carte 2 : Carte pédologique de la Commune de Nyassia	10
Carte 3 : Carte du réseau hydrographique.....	12
Carte 4 : Infrastructures scolaires	25
Carte 5 : Infrastructures sanitaires.....	26
Carte 6 : Mouvement des populations à cause du conflit.....	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAT : Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire /Association Sportive et Culturelle

ASUFOR : Association des Usagers du Forage

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CAR : Conseiller Agricole Rural

CTP : Case des Tous Petits

CEM : Collège d'enseignement Moyen

CT : Collectivités Territoriales

CPN : Consultation Prénatale

CPON : Consultation Post Natale

DM : Dara Moderne

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

FECL : Fonds d'équipement des Collectivités Locales

GIE : Groupement d'intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

IEF : Inspection de l'éducation et de la Formation

IEC/CC : Information Education Communication pour un Changement de Comportement

IMF : Institution de Microfinance

OCB : Organisation Communautaire De Base

ODD : Objectif de Développement durable

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PAI : Plan Annuel d'investissement

PEV : Programme Elargi de Vaccination

PIL : Plan d'investissement Local

PM : Pour Mémoire

PNAT : Programme National d'Aménagement du Territoire

PNDL : Programme National de Développement Local

SRAT : Service Régional de l'Aménagement du Territoire

SRADL : Service Régional d'Appui au Développement Local

SRP : Service Régional de la Planification

INTRODUCTION

1. CONTEXTE

Le Sénégal a entamé depuis son accession à la souveraineté internationale, une politique de décentralisation progressive et prudente mais désormais irréversible. Ce processus, a connu trois tournants décisifs. Le premier tournant se situe en 1972 avec la création des premières communautés rurales (loi 72-25 du 25 avril 1972), le second en mars 1996 avec le transfert des 9 domaines de compétences aux collectivités locales (loi 96 -07 du 22 mars 1996) et l'érection de la région comme collectivité locale)et le dernier tournant date de 2013 avec l'avènement de ce qui est communément appelé l'acte 3 de la décentralisation, instituant la communalisation intégrale et l'érection du département comme collectivité territoriale. Ces réformes ont fait des collectivités territoriales les principales responsables de l'impulsion de leur développement..

La commune a pour mission de promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et environnemental, à travers l'élaboration d'outils de référence pour l'orientation du développement local (Article 315 de la Loi n° 2013-10 portant Code général des Collectivités territoriales).

C'est dans cet esprit que la commune de Nyassia, grace au concours financier de l'Unicef et l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor (ARD) se propose d'élaborer son Plan de Développement Communal(PDC).

L'élaboration de ce document intervient dans un contexte marqué surtout par:

- la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui est le document de référence en matière de développement économique, social et environnemental et dont l'ambition est de faire du Sénégal "un Pays émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit".
- la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui est, un processus de planification stratégique participatif destiné à atteindre, de manière équilibrée et intégrée à tous les niveaux, des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, dans une perspective d'équité.
- l'acte 3 de la décentralisation avec comme corollaire la communalisation intégrale qui rend caduque le Plan Local de Développement(PLD).

Le PDC, qui est, un projet collectif pour l'ensemble des acteurs de la commune est sans doute une occasion de formaliser les leçons apprises des nombreuses expériences capitalisées dans la longue marche vers le développement territorial harmonieux. Il offre également l'occasion d'une réflexion prospective et constitue de ce fait, un pas important dans l'effort de rationalisation des ressources et de mise en cohérence des initiatives de développement.

Ainsi, le Plan de développement de la Commune de Nyassia qui structure la vision de la Commune à l'horizon 2035 comprend trois parties :

- ❖ La présentation générale de la Commune ;
- ❖ Le Bilan diagnostic
- ❖ La planification

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

LA DEMARCHE METHODOLOGIE

Conformément aux orientations du niveau national, le processus d'élaboration du PDC s'est déroulé sous la supervision du comité élargi de planification composé de l'ARD, des services techniques déconcentrés et de l'ensemble des acteurs concernés en quatre (4) phases différentes.

PHASE I : PREPARATION ET LANCEMENT DE LA MISSION :

Cette première phase a comporté quatre étapes, que sont : la manifestation de la volonté du conseil municipal à travers une délibération pour l'élaboration du PDC ; la mise en place d'un comité de suivi qui est d'une importance capitale pour le bon déroulement du processus; la création de commissions thématiques et l'élaboration d'outils de collecte des données.

PHASE II : DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

La seconde phase a permis de faire une revue documentaire ; un diagnostic participatif dans les différentes zones d'animation et la cartographie. Ces trois étapes ont été suivies par la restitution du diagnostic et l'élaboration du rapport diagnostic.

PHASE III : ELABORATION DU PDC

La phase d'élaboration du PDC s'est déroulée en plusieurs étapes: le traitement et l'analyse des données; l'identification des enjeux et des orientations stratégiques; l'atelier de planification; l'élaboration du plan d'actions prioritaires ; l'élaboration de cartes de situation et de synthèse; la validation en atelier du PIL, PIP et du PIA; la rédaction du PDC; la validation au niveau du comité de suivi ; la validation, l'adoption et l'approbation du document.

PHASE IV: PHASE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

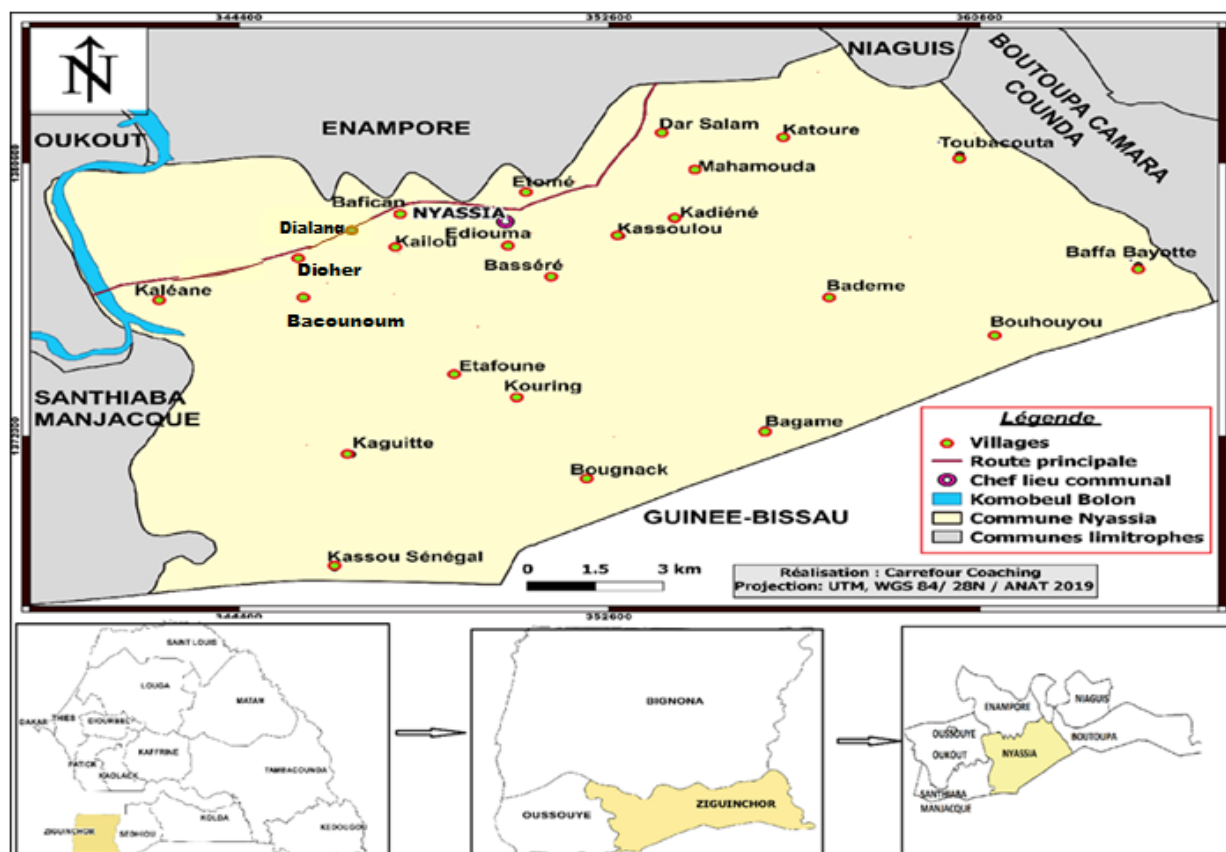
Cette dernière phase de mise en œuvre et de suivi se fera à travers la définition d'une stratégie de mise en œuvre; de mobilisation des ressources et de suivi évaluation.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

I.1. LOCALISATION ET SITUATION ADMINISTRATIVE

Située à l'Ouest du département de Ziguinchor, la Commune de Nyassia fait partie de l'Arrondissement du même nom. Elle couvre une superficie de 278 km², soit 60% de celle de l'Arrondissement.

Carte 1 : Localisation de la commune de Nyassia



La Commune de Nyassia est limitée :

- Au Nord par la Commune d'Enampore ;
- Au Sud par la république de Guinée Bissau ;
- A l'Est par les Communes de Boutoupa Camaracounda et Niaguis ;
- A l'Ouest par les Communes de Santhiaba Manjacque et Oukout.

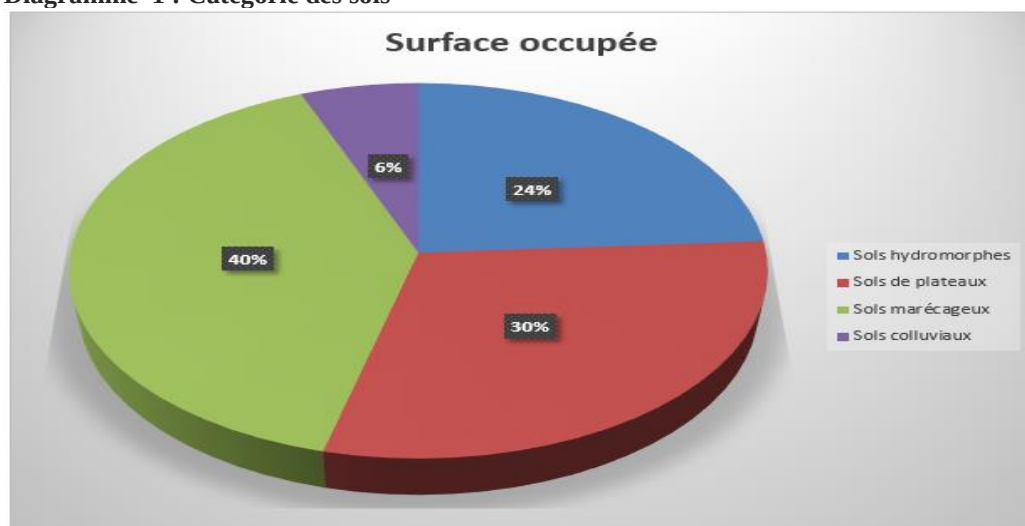
I.2. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

I.2.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

→ Les sols et le relief

La Commune de Nyassia située en basse Casamance présente quatre catégories de sols indiquées dans le diagramme circulaire ci-dessous :

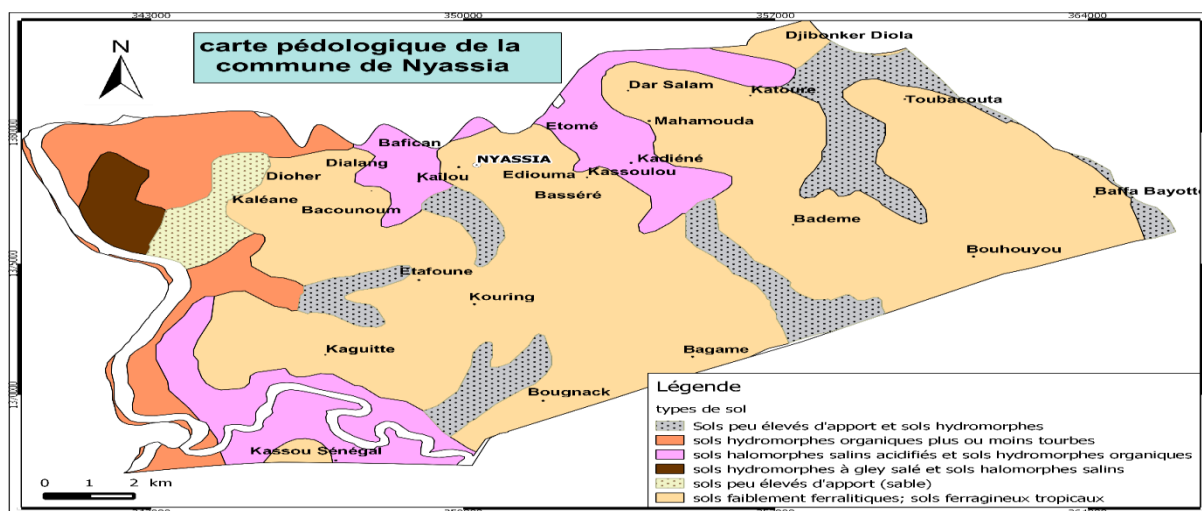
Diagramme 1 : Categorie des sols



Source : CADL Nyassia

Les sols hydromorphes sont propices à la culture du riz; les sols de plateaux sont aptes pour les cultures céréalières (mil, sorgho, etc.) mais aussi à la foresterie. Quant aux sols marécageux, ils restent favorables au développement de la mangrove. Enfin, les sols colluviaux qui sont adaptés à diverses spéculations.

Carte 2 : Carte pédologique de la Commune de Nyassia



Le relief est relativement plat avec une faible dépression des zones de plateaux vers les vallées.

→ La faune et la Végétation

La végétation est constituée, en partie, d'une forêt essentiellement composée de palmiers à huile, de rôniers et de fromagers; et par endroits, elle est dominée par la forêt classée, la forêt claire au niveau des vallées et les bois sacrés.

Quant à la faune, elle est composée d'espèces aquatiques et terrestres:

- La faune terrestre est dominée par des porcs épics, des biches, des biches cochons, des singes, des caméléons et une variété de serpents;
- La faune aquatique est dominée par les carpes, les mulots, crabes, crevettes etc...

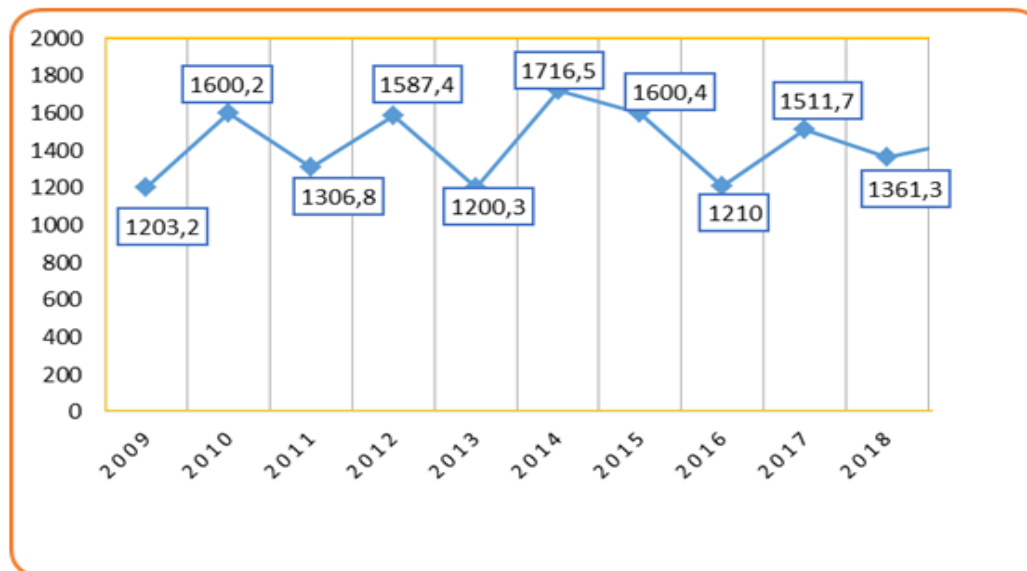
I.2.2. HYDROGRAPHIE ET CLIMATOLOGIE

Le climat est de type soudano-guinéen composé de deux saisons :

- une saison sèche qui s'étale de novembre à mai et,
- une saison des pluies, de juin à octobre, au cours de laquelle sont menées les activités agricoles

La pluviométrie de la Commune de Nyassia a varié au cours de ces dix dernières années entre 1203 et 1716 mm comme l'indique le graphique ci-dessous. La moyenne décennale est de 1250 mm, ce qui rend la zone favorable au développement des cultures sous pluie.

Graphique 1 : Courbe d'évolution de la pluviométrie de 2009 à 2018

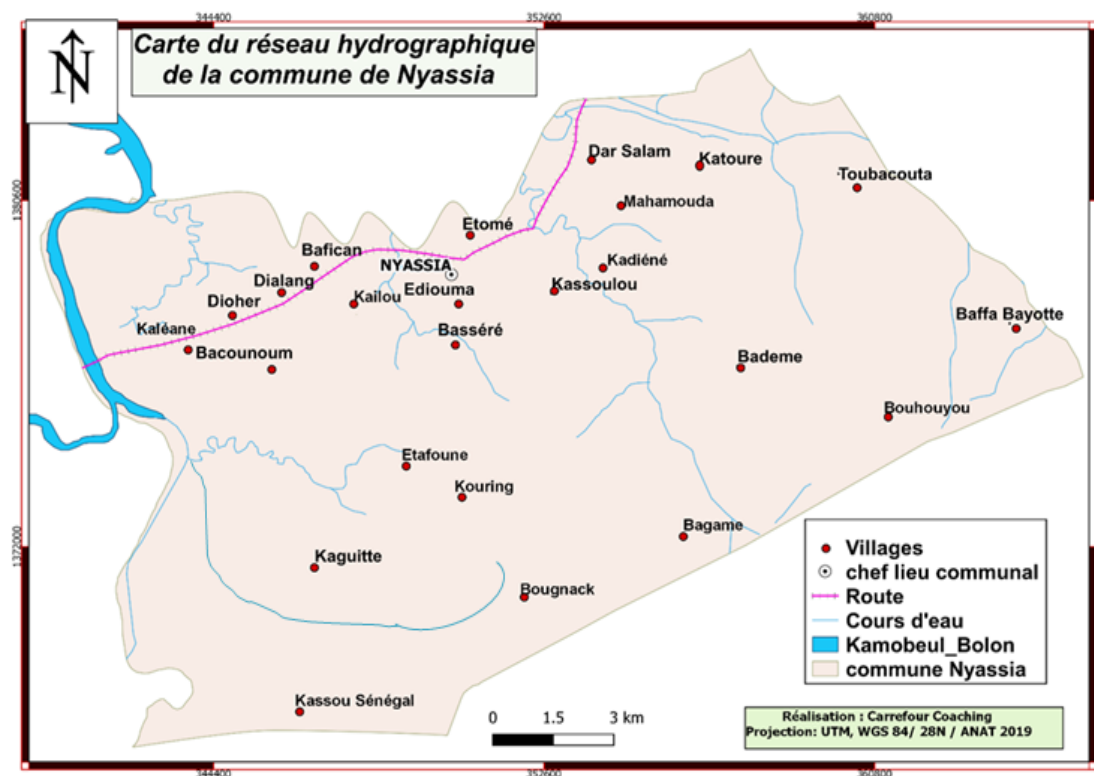


Source: DRDR/ZIGUINCHOR

Le réseau hydrographique est essentiellement constitué d'affluents du fleuve Casamance (le Komobeul bolong, et les marigots de Bafican, Kaguitte, Darsalam et Etomé). On note aussi l'existence de quelques mares en hivernage mais qui tarissent rapidement après la saison des pluies.

La nappe phréatique est peu profonde dans certaines zones.

Carte 3 : Carte du réseau hydrographique



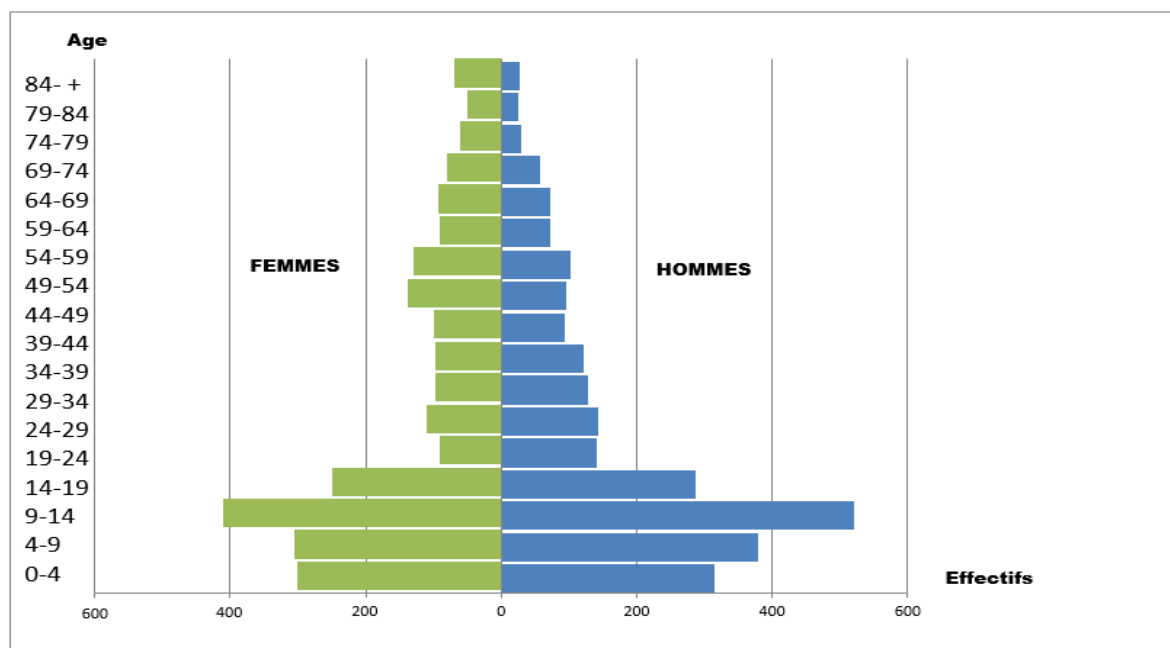
I.2.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ZONAGE

I.2.3.1. CARACTERISTIQUE DEMOGRAPHIQUE

Le recensement de 2013 qui est de 5081 habitants dont 2471 femmes et 2610 hommes, s'est effectué dans un contexte de déplacement des populations d'une dizaine de villages. L'ANSD fait une projection en 2020 de 6328 personnes dont 3078 femmes et 3251 hommes. Ces dernières années, la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée ce qui se traduit par un retour progressif des populations dans certains villages jadis abandonnés.

La pyramide démontre que 54,47% de la population se situe dans une tranche d'âge de 0 à 19 ans. La tranche d'âge des jeunes est composée de 68,47% de la population. La Commune est constituée d'une population très jeune. Ainsi au niveau de la tranche des jeunes et adultes les hommes sont plus nombreux alors au sein du troisième la population féminine est plus nombreuses.

Diagramme 2 : Pyramide des âges



I.2.3.2. ZONAGE

La Commune de Nyassia compte quatre zones qui regroupent 25 villages dont 20 habités et 5 non habités.

ESSING	KAGUITTE	BAYOTTE CENTRE	BAYOTTE EST
1. KALEANE 2. DIOHER 3. DIALANG 4. BAFICAN 5. BACOUNOUM 6. ETAFOUNE 7. KOURING	1. KAGUITTE 2. BOUGNACK (non habité) 3. KASSOU 4. SENEGAL (non habité)	1. DARSALAM 2. ETOME 3. KASSOULOU 4. KADIENE 5. EDIOUMA 6. KAÏLOU 7. BASSERE 8. MAHAMOUDA (non habité) 9. NYASSIA	1. BADEME (non habité) 2. BAGAME (non habité) 3. KATOURE 4. TOUBACOUTA 5. BOFFA 6. BAYOTTE 7. BOUHOUYOU

Les spécificités des différentes zones :

➤ La Zone de Essing

Elle se distingue par la mangrove, la forêt, les rizières, la rivière et les tannes. Essing surplombée par la moyenne tension sans être électrifiée. La pêche est plus pratiquée dans les zones d'Essing. La majorité des villages de cette zone comme Bafican, Dioher, Dialang,

Kaléane est traversée par la route bitumée. Cette zone abrite les quatres des neuf établissements prescolaires existants dans la Commune.

➤ **La Zone de Kaguitte**

Composée de de trois (03) villages dont un (01) habité (Kaguitte). C'est la zone la plus peuplée de la Commune. On y retrouve la mangrove, la rivière, la rizièrè, la forêt et les tannes. La zone de Kaguitte s'investit le plus sur la riziculture, l'élevage et l'arboriculture.

➤ **La Zone de Bayotte-Centre**

Composée de neuf villages, elle est caractérisée par les rizières, la rivière, les tannes, la forêt et la mangrove. La zone de Bayotte centre abrite la sous-préfecture et la Mairie (Commune).

➤ **La Zone de Bayotte-Est**

Composée de six (06) villages dont deux (02) ne sont pas encore habités (Bademe-Bagame). C'est la partie la plus vaste de la Commune. Elles est frontalière avec la Guinée Bissau. L'environnement est marqué par les rizières et la forêt classée du Bayotte. La zone de Bayotte-Est est dominée par les cultures maraichères et arachidières.

II. BILAN DIAGNOSTIC

II.1. SECTEURS PRODUCTIFS

II.1.1. AGRICULTURE

Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie de la Commune. Elle dispose en effet de conditions climatiques favorables à sa pratique (surface cultivable de 28 000 ha, pluviométrie relativement bonne, etc.). Plusieurs types de cultures y sont pratiquées: la riziculture, cultures de plateau, le maraîchage et l'arboriculture.

Le riz est la céréale la plus cultivée par les populations car étant le produit de base de leur alimentation. Cette riziculture est pratiquée dans 33 vallées répertoriées dans la commune à cheval entre les localités suivantes : Kaguitte, Kaléane, Toubacouta, Darsalam, Bacounoum, Etafoune, Bouhouyou, Boffa Bayotte, Katouré, Kailou, Etomé et Kassoulou.

Les autres céréales (le mil, le maïs) et les oléagineux (l'arachide, et le niébé) ainsi que l'arboriculture sont cultivés sur les terres de plateau. A côté de ces cultures pluvieuses, le maraîchage est pratiqué à majorité par les femmes dans les différents périmètres maraîchers que compte la Commune.

Les périmètres maraîchers sont aux nombres de vingt-trois (23) répertoriés dans la Commune. Quant aux fermes agricoles Natangué, on en dénombre trois (3) situées à Kaguitte.

Malgré la présence des conditions agro-écologiques favorables pour son développement, l'agriculture de la commune demeure peu performante à cause des contraintes qui entravent son essor (salinisation des terres, insuffisance/irrégularité de la pluviométrie, sous équipement des producteurs, divagation des animaux, insécurité, etc.).

Ces facteurs sont aggravés par les effets du changement climatique qui se manifeste dans la Commune par différentes manières à savoir la baisse de la pluviométrie, la faiblesse des récoltes, la dégradation de la forêt, les feux de brousse, la disparition progressive des rizières (baisse du niveau de l'eau), changement du cycle saisonnier, diminution de la production végétale, , changement de la température, augmentation de l'intensité solaire, baisse de la nappe phréatique, baisse de la production fruitière, remontée du sel.

Des efforts de récupération des sols dégradés sont déployés à travers la réalisation de digues anti-sel dans les localités de Kaguitte, Etafoune, Bacounoum, Kaleane, Dioher, Dialang, Bafican, Kailou, Nyassia, Etomé, Kassoulou, Darsalam, Toubacouta.

L'inégalité de l'accès des femmes au foncier limite leurs capacités de développer des activités génératrices de revenus dans le secteur de l'agriculture.

La majeure partie des exploitations est de type familiale. Cependant il y'a une émergence d'entrepreneurs agricoles avec des délibérations foncières pour leurs exploitations. Comme gros matériel agricole on note un motoculteur à Kassoulou.

Tableau 1 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'agriculture

Atouts	Contraintes	Hypothèses de solutions
- Disponibilité des terres arables - Existence de main d'œuvre - Pluviométrie abondante	→ La présence des algues et insectes sur le sol → Présence des mouches de fruits → L'appauvrissement des terres → Méthode agricole très archaïque → sous équipement des producteurs → Divagation des animaux → Délabrement et sous équipement des périmètres maraîchers → Manque de clôture pour les jardins → Inaccessibilité de certaines zones de production lié au conflit → Manque de produits phytosanitaires → Exode rural → Salinisation des rizières	- Dotation de semence adaptée - Réalisation de magasins de stockage et de conservation - Dotation de produits de lutte contre les mouches des fruits et autres parasites de cultures - Formation des producteurs sur les techniques culturales et de lutte contre la mouche des fruits - Aménagement des vallées - Mécanisation de l'agriculture - L'accès au financement

II.1.2. ELEVAGE

La Commune de Nyassia regorge de potentialités pour le développement de l'élevage (abondance de fourrage, existence d'espace) mais paradoxalement cette activité y est très peu développée. Le cheptel assez diversifié est constitué de de porcs, de bovins, de caprins et de la volaille .Ces animaux sont élevés pour satisfaire en grande partie aux besoins liés aux cérémonies culturelles et religieuses.

Cet élevage à caractère extensif manque d'infrastructures à savoir ; dépôt de médicaments, abattoir et parc animalier. A cela, il faut noter entre autres la récurrence des épidémies surtout la peste porcine réputée incurable et l'insuffisance du personnel vétérinaire.

Malgré la faiblesse des moyens des services d'encadrement, des opérations de vaccinations sont organisées pour enrayer les maladies identifiées

Le tableau de synthèse démontre les atouts et les contraintes de l'élevage.

Tableau 2 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'élevage

Atouts	Contraintes	Hypothèse
- Existence de zone de pâturages - Existence d'initiatives locales (porcherie, poulailler) - Existence de petits ruminants - Existence d'un vétérinaire	- Cherté des aliments d'aliments de bétails - Manque de puits pastoraux - Existence de maladies (peste porcine) - Manque d'auxiliaire - Insuffisance d'infrastructures - Léthargie de l'association des éleveurs	- Redynamisation de l'association des éleveurs - Subvention en médicaments - Mise à disposition d'auxiliaires qualifiés - Réalisation d'infrastructures d'élevages - Sensibilisation des éleveurs pour un élevage intensif

II.1.3. PECHE

La commune de Nyassia est traversée par des cours d'eau qui favorise la pratique de la pêche artisanale. Cette activité pratiquée par une certaine population est généralement de subsistance même si on observe de plus en plus la commercialisation des produits capturés.

Les mises à terre concernent, en général: les crevettes, les brochets, les capitaines, les mullets, etc. La pêche est pratiquée avec des moyens rudimentaires : pirogues locales, filets, lignes. La production est achetée par des revendeurs qui approvisionnent le marché de Ziguinchor et Oussouye. Les moyens de conservation des produits font défaut si bien que les pêcheurs ne peuvent pas différer la vente de leurs produits halieutiques.

Dans le domaine de l'aquaculture, la Commune dispose de deux fermes aquacoles à Bafican et Etafoune. Ces infrastructures devraient contribuer à l'amélioration de l'accès de la population aux produits halieutiques.

Tableau 3 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de la pêche

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Existence de marigots - Existence de fermes aquacoles - Existence de CLPA	- Sous équipement des pêcheurs - Utilisation d'engin prohibé - Absence d'équipement de conservation	- Sensibilisation sur les méthodes adaptées de pêche - Equipement des populations en matériels de pêche - Création de bassins piscicoles - Formation des membres du CLPA - Facilitation de l'accès au crédit des pêcheurs

II.1.4. FORESTERIE

La Commune de Nyassia regorge d'importantes ressources forestières qui offrent à beaucoup de populations les moyens de subsistance. On y dénombre une forêt classée de 958 ha des bois sacrés de 7,5ha, plusieurs forêts communautaires et la mangrove.

En dépit des actions entreprises par les populations pour leur préservation, les ressources forestières de la Commune de Nyassia sont menacées de disparition à cause de plusieurs facteurs tels que la surexploitation, le changement climatique, etc.

Face à la menace, les actions de préservations sont menées à travers des campagnes de reboisement avec l'accompagnement des organisations tels que Caritas et Océanium.

Tableau 4 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de la Foresterie

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Diversité des ressources forestières et fauniques - Existence de partenaires d'appui à la reforestation	- La déforestation - Les feux de brousse - L'exploitation abusive - Manque d'unité de transformation des produits forestiers et agrumes - Inexistence d'aménagements forestiers -	- Lutte contre les feux de brousses - Reboisement - Formation des femmes sur la transformation des produits forestiers - Dotation en équipements de transformation des produits forestiers - Aménagement des forêts - Déminage des zones susceptibles polluées

II.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

II.2.1. COMMERCE

L'activité commerciale est très peu développée dans la Commune de Nyassia qui ne dispose pas de marché permanent. Toutefois il existe un marché hebdomadaire non fonctionnel à Kaguitte. Il existe aussi des points de vente des fruits à proximité de la route nationale numéro 20 et trente-quatre boutiques.

Tableau 5 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de commerce

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Existence de moyens de transport - Existence d'une route nationale RN20 - Existence de produits agricoles - Existence de marchés des fruits - Existence de boutiques	- Cherté du transport - Absence de marchés permanents - La non fonctionnalité du marché hebdomadaires - Pistes défectueuses - Absence de magasin de conservation des produits - Enclavement de certaines zones de production	- Mise à disposition de véhicules de transport des personnes et marchandises - Réhabilitation et construction des pistes de production - Construction d'un magasin de conservation de produits - Création d'un marché permanent - Réhabilitation de marché hebdomadaire - Financement des activités commerciales

II.2.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

La Commune de Nyassia est traversée par la RN20, de Darsalam à Kaléane. Les villages sont généralement reliés entre eux par des routes latéritiques souvent défectueuses. Par ailleurs, des zones non habitées demeurent inaccessibles du fait de la présence susceptible des mines.

Le transport fluvial y est pratiqué avec des embarcations traditionnelles. Ce mode de transport est facilité par la présence de deux débarcadères à Kaguitte et un à Kaléane

La localité bénéficie d'une couverture téléphonique qui est faible par endroits.

La route bitumée, la RN20 traverse les villages de Darsalam, Etomé, Nyassia, Bafican, Dialang, Dioher et Kaleane.

Les villages traversés par les routes latéritiques sont Dialang, Boucounoume, Etafoune, Kaguitte, Kouring, Basséré, Kassoulou, Bademe, Toubacouta, Katouré, Boffa et Bouyouhou.

Tableau 6 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur du transport et la communication

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- L'existence de la national (RN20) ; - La densité du trafic routier - L'existence du réseau d'opérateurs de téléphonie mobile ; - Existence d'internet - Existence de bras de mer ; - Existence de pirogues pour le transport fluvial ; - Existence de débarcadères	- faible couverture des réseaux orange, free, expresso dans certaines localités ; - Etat défectueux des routes ; - Inexistence de garage ; - Forte pénétration du réseau de téléphonie mobile de la Guinée Bissau - Insuffisance du réseau de téléphonie mobile sénégalais dans les zones frontalières ; - Inexistence de radio communautaire ; - Absence d'internet dans certaines localités	- Réhabilitation des routes ; - Construction de routes secondaires ; - Extension du réseau de téléphonie mobile ; - Construction d'une gare routière ; - création d'une radio communautaire, - Facilitation de l'accès à l'Internet

II.2.3. ENERGIE

Plusieurs types d'énergies sont utilisés par les populations de Nyassia il s'agit :

- De l'électricité thermique, de l'énergie solaire et du pétrole pour l'éclairage et les autres activités économiques ;
- Du gaz butane et surtout de bois combustibles.

La Commune de Nyassia est très faiblement couverte par le réseau électrique bien que traversée par les lignes de hautes tensions de la SENELEC. En effet seul le village de Nyassia chef-lieu de l'Arrondissement est électrifié.

Dans les villages qui ne sont pas couverts par la SENELEC, les efforts d'électrification sont déployés avec l'acquisition à titre individuel de kits solaires. Il faut noter la réalisation de trois mini centrales solaires à Kaguitte.

Tableau 7 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'énergie

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Ensoleillement permanent ; - Existence du réseau électrique dans la commune de Niassya	- Faible couverture du réseau - Cout élevé des kits solaires ; - non alignement des habitations	- Electrification des villages ; - Extension du réseau dans les autres quartiers de Nyassia ; - Réalisation de lotissements ou d'alignement des villages

II.2.4. ARTISANAT/PME/PMI

Les infrastructures artisanales, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) de même que les Petites et Moyennes Industries (PMI) sont peu développées au niveau de la Commune. L'essentiel des acteurs s'activent dans la menuiserie (bois et métallique) et la transformation de produits fruitiers et agricoles sans aucune formalisation préalable.

Les unités de transformation de fruits constituent une opportunité au vu des énormes potentialités de la Commune en la matière. Mais le manque d'électricité dans la commune constitue l'un des facteurs bloquants pour le développement des initiatives locales.

Tableau 8 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de l'artisanat, les PME/PMI

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Existence de potentialités de ressources forestières; - Existence de main d'œuvre	- Manque de moyens financiers; - Manque d'électricité; - Cherté de l'obtention d'actes authentique des organisations; - Absence de marché ; - Difficultés d'accès au crédit; - Sous équipement des acteurs; - Manque de formation/qualification	- Renforcement de capacités sur les métiers de l'artisanat; - Renforcement de capacités sur la transformation des fruits et légumes; - Facilitation de l'accès au financement; - Facilitation de l'obtention des Régistre de commerce pour les organisations; - Réalisation de la maison des arts pour l'exposition des produits artisanaux.

II.2.5. TOURISME

Le tourisme est un secteur important dans la région de Ziguinchor. Cependant, il n'est pas développé dans la Commune de Nyassia. Le dynamisme touristique a été freiné par le conflit casamançais.

Mais avec l'accalmie, des prémices touristiques sont en train de renaître à travers le campement et l'éco-musée de Darsalam. La proximité avec la Commune de Ziguinchor, la verdure et la richesse de la culture constituent des atouts pour booster le secteur.

II.3. SITUATION DES SECTEURS SOCIAUX DE BASE

II.3.1. EDUCATION

➤ Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE)

La Commune de Nyassia dispose de neuf établissements préscolaires dont huit privés et un public. Ils sont localisés dans les villages suivants : Nyassia, Kaguitte Missira, Dioher, Kaguitte douma, Darsalam, Bacounoum , Dialang, Kaléane, Toubacouta. On note seize (16) classes pédagogiques dont onze (11) construites et zéro(0) abris provisoire. L'effectif des élèves est de 328 élèves dont 177 garçons et 151 filles. Il y'a 11 encadreurs dont 2 instituteurs et 9 agents communautaires.

Les effectifs sont compris entre 12 et 40 élèves dans la plupart des établissements préscolaires à l'exception de celui de Nyassia dont le nombre dépasse cent (100). Les écoles préscolaires à l'exception de celle de Nyassia ne disposent pas d'un personnel qualifié.. Les acteurs communautaires constituent un alternatif face au déficit d'enseignants qualifiés. Ainsi, ils contribuent au bon fonctionnement de ces établissements préscolaires malgré un besoin pressant en renforcement de capacités.

Tableau 9 : Tableau des contraintes dans le secteur du DIPE

Atouts	Contraintes	Solutions
-Existence de volontaires -Existence d'infrastructures préscolaires	-Insuffisance d'encadreurs qualifiés	-Renforcer les capacités de 9 encadreurs communautaires
	-Insuffisance de classes construites	-Construire 4 classes pédagogiques
	-Manque de matériels didactiques et ludiques	-Construire des écoles préscolaires
	-	-Equiper les écoles préscolaires en matériels didactiques et ludiques -Subventionner les enseignements préscolaires

➤ Situation cycle élémentaires

La Commune de Nyassia dispose au niveau de l'élémentaire de :

- 11 écoles;
- 49 classes pédagogiques ;
- 65 classes construites dont zéro abri provisoire;
- 1195 élèves dont 649 garçons et 547 filles ;
- 52 enseignants dont 44 instituteurs et 8 volontaires ;

Le nombre de classes construites est supérieur au nombre de classes pédagogiques. Cela est dû notamment à la faiblesse des effectifs causée par le conflit casamançais, l'exode rural et la déperdition scolaire. Les établissements scolaires disposent tous de blocs sanitaire toutefois il faut signaler que leurs fonctionnalités posent problèmes d'où la nécessité de les réhabiliter. Il y'a aussi une bonne couverture en point d'eau à hauteur de 83,33% mais la plupart dispose de puits dont l'eau n'est pas potable. En plus il n'ya que 33,33% qui disposent de mur de clôture dont l'absence entraine un problème de sécurité des enfants à l'école. Le taux de couverture en électricité est très faible il n'ya que Nyassia qui dispose de l'électricité. Cela pose un problème de réception de dotation informatique et frein à l'apprentissage des NTICs.

Tableau : Indicateurs secteur éducation

Rubriques	Caractéristiques
Infrastructures	11
Population scolarisée	1195
Rapport de masculinité	109 H /100 F
Effectif garçons	649
Effectif filles	547
Ratio élèves / classes	20 élèves /01 salle de classe < norme 33
Ratios élèves / tables-bancs	2 élèves /1 table-banc = norme
Ratio enseignant /élèves	1 Ens/23 élèves < norme 50
Eau	83,33% avec points d'eau (Très Bonne couverture)
Electricité	8,33% faible
Toilettes	100% Blocs sanitaires
Mur de clôture	33,33% (Faible couverture)
Abris provisoire	Inexistence d'Abris provisoire

Source : La Commune de Nyassia

➤ Situations du cycle moyen

La Commune de Nyassia dispose de trois CEM dont celui de Nyassia qui est dans une dynamique de migrer en Lycée avec actuellement des classes de secondes et premières. Contrairement à l'élémentaire, on note dans le moyen secondaire un déficit de salles de classes.

Par ailleurs, dans le moyen secondaire les filles sont plus nombreuses que les garçons.

Pour lutter contre l'abandon scolaire il faut renforcer la sensibilisation auprès des populations.

La construction d'école de formations professionnelles est nécessaire pour accueillir les enfants exclus du système classique.

Le cadre d'apprentissage est améliorée par une bonne couverture en toilettes, en eau même s'il faut signaler la problématique de la fonctionnalité de ces différents ouvrages. A cela il ressort des indicateurs un faible taux d'électrification et d'existence de mur de clôture de 33,33% qui pose un problème de sécurisation de l'espace.

RUBRIQUES	CARACTERISTIQUES
Infrastructure	03
Population scolarisée	676
Effectif garçons	334
Effectif filles	342
Rapport de masculinité	334/342
Ratio élèves / classes	36 élèves/classe < norme de 40
Ratio élèves / tables-bancs	2 élèves /1 table-banc = norme
Ratio enseignant / élèves	1 Ens/ -20 élèves
Eau	100%Bonne couverture
Electricité	33,33%Faible couverture
Toilettes	100% Satisfaisant
Mur de clôture	33,33% Faible couverture

Carte 4 : Infrastructures scolaires

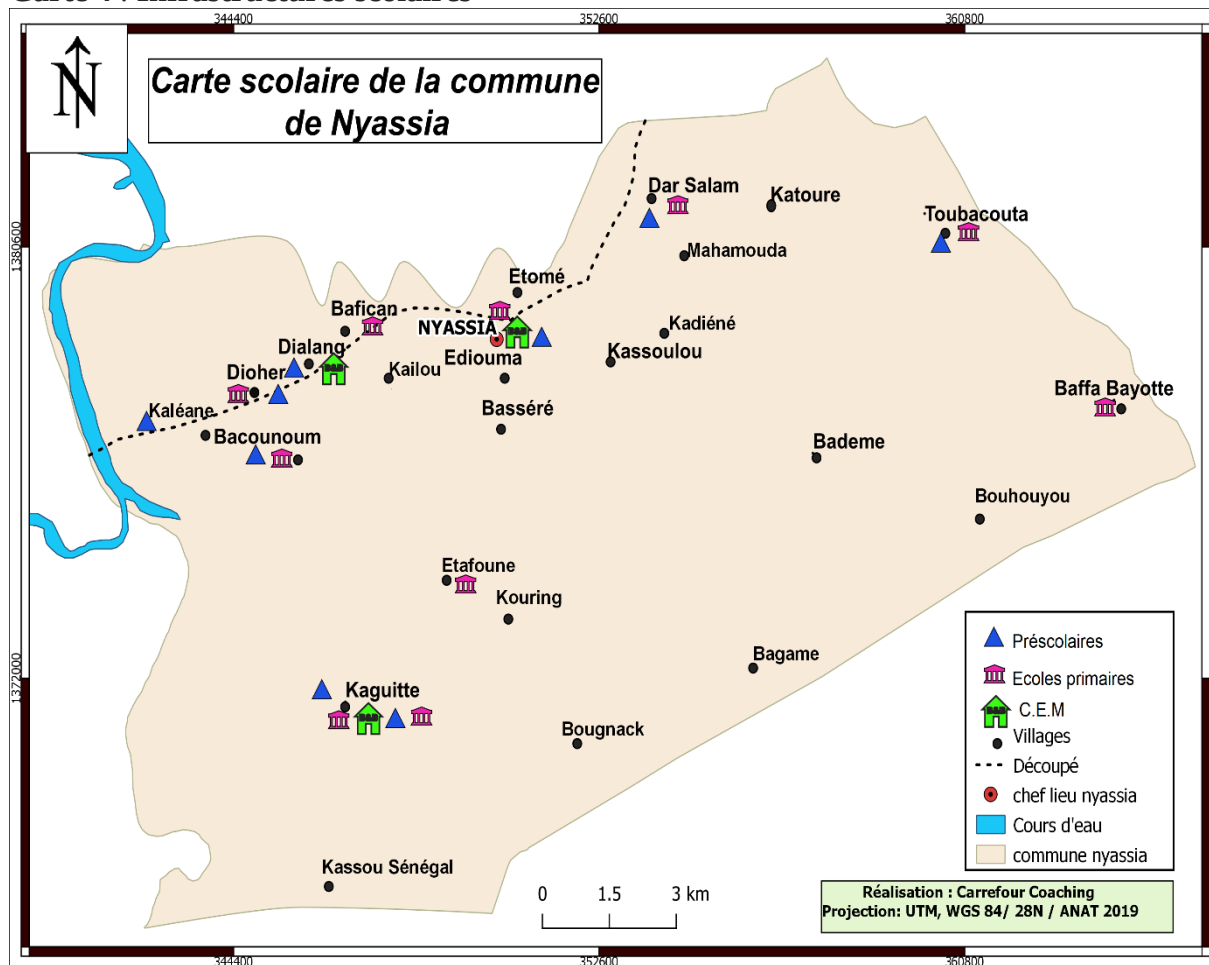


Tableau 10 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de l'éducation

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Disponibilité de salles de classe ; - Existence d'infrastructures préscolaires, élémentaires moyen et secondaire. - Existence d'agents communautaire au niveau du préscolaire	- Problèmes d'état civil - Insuffisance d'infrastructures complémentaires (murs de clôtures, point d'eau), - Réhabilitation des blocs sanitaires - Absence d'école de formations professionnelles	- Construction des infrastructures complémentaires (murs clôtures, points d'eau, blocs sanitaires Construction de classes) - Renforcement de capacités des encadreurs du préscolaires ; - Redynamisation des instances de gouvernance des établissements; - Construction d'un centre de formation professionnelle ; - Ouverture de classes d'alphabétisation au profit des femmes

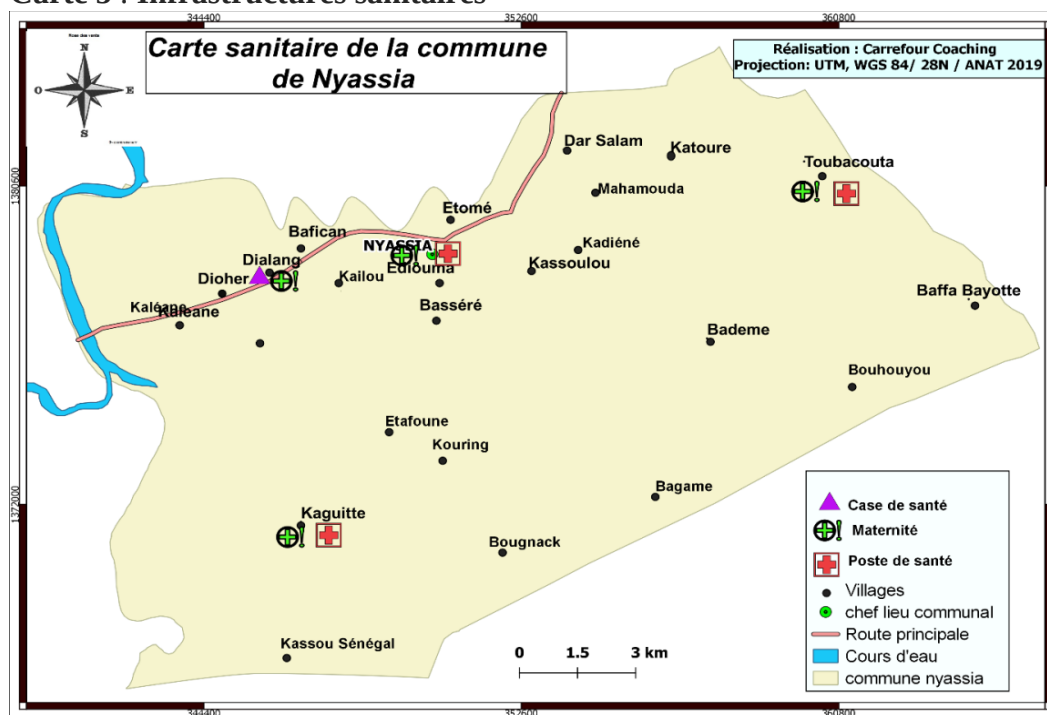
II.3.2. SANTE

La Commune de Nyassia dispose dans le domaine de la santé de:

- 3 postes de santé et une case de santé avec maternité
- 3 infirmiers et une sage-femme
- 28 relais communautaires, 4 matrones, 7 ASC

Cependant, il faut noter que le secteur est confronté à divers problèmes dont l'insuffisance d'équipements, de sages femmes (une sage-femme pour 3 postes) et d'ambulance médicalisée. La proximité avec la Commune de Ziguinchor facilite les évacuations sanitaires malgré l'état défectueux des routes latéritiques. Il faut signaler aussi le recours à la médecine traditionnelle et aux pratiques culturelles et religieuses pour la recherche de soins.

Carte 5 : Infrastructures sanitaires



La Commune dispose d'une bonne couverture en poste de santé qui dispose chacun d'un infirmier. Il s'agit à ce niveau de relever le plateau médical à travers l'électrification des postes de santé de Kaguitte et Toubacouta, en mettant à leurs dispositions des sages femmes et en dotant aux différents postes des équipements.

A cela il faut ajouter la dotation d'une ambulance médicalisée constitue une préoccupation dans la Commune. Toutes ces initiatives doivent être suivi par une politique de sensibilisation pour l'accès à la Couverture Maladie Universelle et pour l'arrêt à l'automédication.

Pour cela les agents communautaires de la santé doivent être recyclés techniquement pour une meilleure assistance des infirmiers.

Tableau : Indicateur du secteur de la santé

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	Existence de 03 Postes de santé et de 01 case de santé
Personnel	- 01 sage-femme - 03 Infirmiers - 01 assistant infirmier - Existence de personnels communautaires (28 relais communautaires, 4 matrones, 7ASC)
Equipement et logistiques	Inexistence d'ambulance médicalisée dont 1 non médicalisé en mauvais état
Ratio poste de santé / Population	1 poste/ 2090 hbts pour une norme de 5 000 habitants(PNDS)
Ratio personnel qualifié / Population	1 infirmier/2090 hbts pour une norme de 5 000 habitants (PNDS) 1 SFE/ 6270FAR pour une norme de (1500 à 2000) (PNDS)

Les problèmes de la santé persistent dont la prise en charge de la petite enfance due aux limites de la mise en oeuvre des soins gratuits de 0-5 ans, à l'existence des problèmes de nutrition. A ce niveau, les causes sont liées au faible revenu des parents, la baisse des rendements agricoles, l'absence des aliments nutritifs et la non maîtrise des techniques modernes de prise en charge. Cela entraîne des conséquences liées à la croissance des enfants, la faible physique et la vulnérabilité des enfants. Il y'a des pistes de solutions mises en place (Programme Elagi de Vaccination, le pesage, les indications sur les aliments nutritifs...) qui méritent d'être renforcées. Le tableau ci-dessous reflète les différents problèmes dans ce domaine.

Tableau 11 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de santé

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Bonne couverture spatiale d'établissement s sanitaires - Bonne couverture en infirmier	- Insuffisance d'ambulance - Cherté des évacuations - Insuffisance de personnel qualifié (sages femme) - Deux postes de santé non électrifiés Absence d'eau courante - Sous équipement des infrastructures sanitaires	- Construction de poste de santé - Dotation ambulance pour l'évacuation rapide - Sensibilisation des populations sur l'importance de la vaccination - Recrutement de deux sages femmes Subvention des évacuations des malades

II.3.3. HYDRAULIQUE

La Commune ne dispose que de deux forages dont un fonctionnel à Nyassia qui dessert six villages (Nyassia, Kaillou, Kaoussoulou, Kadiéné, Etomé et Ediouma) sur les 20 habités. Les quatorze villages restants ne sont pas couverts par un système d'adduction d'eau potable. Ils s'approvisionnent à partir des puits traditionnels. Les difficultés d'approvisionnement en eau sont constatées dans ces localités à cause du tarissement des puits qui intervient à une certaine période de l'année (avril- juin) Dans les localités desservies par le réseau on note la faiblesse des branchements individuels. Le manque d'eau dans la zone ne favorise pas la pratique de l'élevage intensif à grande échelle (absence d'abreuvoirs et de bassins de rétention).

Tableau 12 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'hydraulique

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Existence de points d'eau (forages, puits hydraulique) ; - Existence d'un réseau d'adduction d'eau potable - proximité de la nappe phréatique	- Tarissement des puits ; - Insuffisance de forages ; - Manque de puits hydrauliques ; - Faible densité du réseau ; - Tarissement précoce des mares - Absence de puits pastoraux - Absence d'abreuvoirs	- Construction de forages et châteaux d'eau ; - Extension et densification du réseau d'adduction d'eau potable ; - Réalisation de mini-forages ; - Réalisation de puits modernes ; - Subvention des branchements individuels ; - Réalisation d'abreuvoirs - Réalisation des puits pastoraux

II.3.4. ASSAINISSEMENT

L'assainissement est un secteur important pour l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie. Il faut signaler l'absence de site aménagé pour le dépôt des ordures et l'inexistence d'un système moderne et organisé de collecte des ordures dans la Commune. L'évacuation des eaux usées et de ruissellement se fait naturellement en l'absence d'ouvrage adéquat.. Les populations de la Commune disposent de toilettes et d'édicules traditionnels qui sont en train d'être modernisés par les programmes d'appui à la paix et de retours des habitants.

Tableau 13 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de l'assainissement

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Nettoyement quotidien des alentours des maisons par les habitants ; - Existence de latrines traditionnelles	- Absence de canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales ; - Insuffisance de latrines modernes ; - Absence de dépotoir d'ordures ; - Absence de système de collecte d'ordures ménagères	- Création de dépotoirs d'ordures ; - Sensibilisation contre les dépôts d'ordures sauvages ; - Réalisation de canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales ; - Construction de latrines modernes - Mise en place du système de collecte d'ordures ménagères.

La Commune doit renforcer avec ses partenaires à la réalisation des latrines en collaboration avec les populations.

Potentialités /Atouts	Gaps/Contraintes	Actions Préconisées
- Couverture en latrines modernes 10% ; - Couverture en latrines traditionnelles 70% ; - Electrification de 01 villages	- Faible couverture en latrines modernes. - 20 % ménages pas accès aux latrines. - Faible couverture en électricité de la commune.	- Assurer la couverture en latrines modernes de 70% des ménages ; - Construire des latrines pour 20 % des ménages ; - Faciliter l'extension de réseaux électriques pour les villages non couverts.

II.3.5. URBANISME ET HABITAT

La Commune de Nyassia compte 25 villages dont 20 habités et 5 abandonnés, parmi lesquels:

Nombre de villages	Villages abandonnés	Villages abandonnés dont le retour est en cours	Villages habités
25	Bagame, Badème, Mahamouda, Bougnack, Kassou Sénégal	Basséré	Bafican ; Dialang ;Toubacouta ;Darsalam, Bacounoum ;Kaléane ;Etafoune ; Dioher ;Nyassia ; Ediouma Kadiéne ;Bouhouyou Boffa Bayotte ;Katouré ;Kailou ; Etomé ;Kassoulou ; Kaguitte Kouring

Source : Sous-préfecture Nyassia

Les villages de la Commune ne sont pas lotis voire alignés. Cela fait que toute initiative d'électrification et de branchement d'eau y est difficile. Les habitations sont souvent en banco ou sémi-banco et les toits en tôle ou paille. La Commune bénéficie d'une politique d'amélioration de l'habitat destinée le plus souvent aux personnes de retours avec l'appui des organisations de développement.

Tableau 14 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le secteur de l'Urbanisme et Habitat

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Accompagnement des partenaires à la reconstruction des habitations des villages abandonnés	- Absence de lotissement et d'alignement - Insuffisance de l'accompagnement des partenaires pour le retour définitif des populations - Absence d'espaces verts	- Lotissement / Alignement des villages - Construction/réhabilitation des habitations des villages abandonnés - Création d'espaces verts

II.3.6. SPORT ET LOISIRS

Le sport dans la Commune de Nyassia est dominé par le Football dont la compétition phare est les « Navetanes » qui regroupent les jeunes pendant l'hivernage. D'autres sports comme l'athlétisme et la lutte sont peu pratiqués faute d'infrastructures adéquates.

Par ailleurs, la Commune compte 19 ASC dont la plupart n'ont pas de reconnaissance juridique ni d'aires de jeu réglementaires.

Sur le plan des loisirs, les infrastructures existantes sont les foyers des jeunes et un foyer de femmes qui sont construits par les communautés. Les places publiques accueillent aussi les activités de loisirs.

Indicateurs sport	Pourcentage
% de villages disposant un foyer des jeunes	16%
Nombre villages/localités disposant une aire de jeux	25%

Tableau 15 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions dans le Sport et les Loisirs

Atouts	Contraintes	Hypothèses
- Existence d'infrastructures de loisirs - Existence d'ASC - Existence d'aires de jeux	- Insuffisance d'infrastructures sportives ; - Insuffisance d'infrastructures de loisirs - Déficit d'accompagnement des associations sportives par les autorités locales ; - Non réglementation des aires de jeux	- Construction et équipement de plateau sportif multifonctionnel ; - Construction et équipement de foyers des jeunes ; - Subvention des activités des organisations de jeunesse - Aménagement d'aires de jeux

II.3.7. CULTURE

La Commune se caractérise par une culture riche et diversifiée. Elle se manifeste de différentes manières à travers les événements culturels (le « Bukut », le « Kathinen », le « Coumpo », la lutte traditionnelle, la danse des filles de bayottes et d'essing), religieux (le gamou, le pèlerinage, les fêtes religieuses) et coutumiers (la fêtes des récoltes, les funérailles...). Le patrimoine constitué entre autres du Fromager de DIOHER et de l'Ecomusé de Darsalam doivent être aménagés d'autant plus que la culture a un rôle important à jouer dans la relance du tourisme et la promotion des valeurs de discipline, de fraternité et de cohésion des populations. La lutte qui constituait un agenda culturel dans la zone, est de plus en plus délaissée.

Tableau 16 : Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions du secteur de la culture

Atouts	Contraintes	Hypothèses
• Existence d'une diversité culturelle et culturelle; • Existence de sites culturels et culturelles	• Manque d'infrastructures d'accueil des hôtes ;	• Organisation des journées de lutte traditionnelle par an ; • Construction et équipement d'un centre socio culturel ; • Réhabilitation de l'écomusée de Darsalam

IV. GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE

IV.1. DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le diagnostic institutionnel prend en compte l'organisation de la commune et la gouvernance financière.

IV.1.1 ORGANISATION DE LA COMMUNE

L'organisation de la commune fait apparaître plusieurs acteurs de différents ordres.

IV.1.1.1 LES ORGANES DE LA COMMUNE

Les organes de la commune sont constitués du Conseil municipal et du Bureau exécutif.

➤ Conseil Municipal

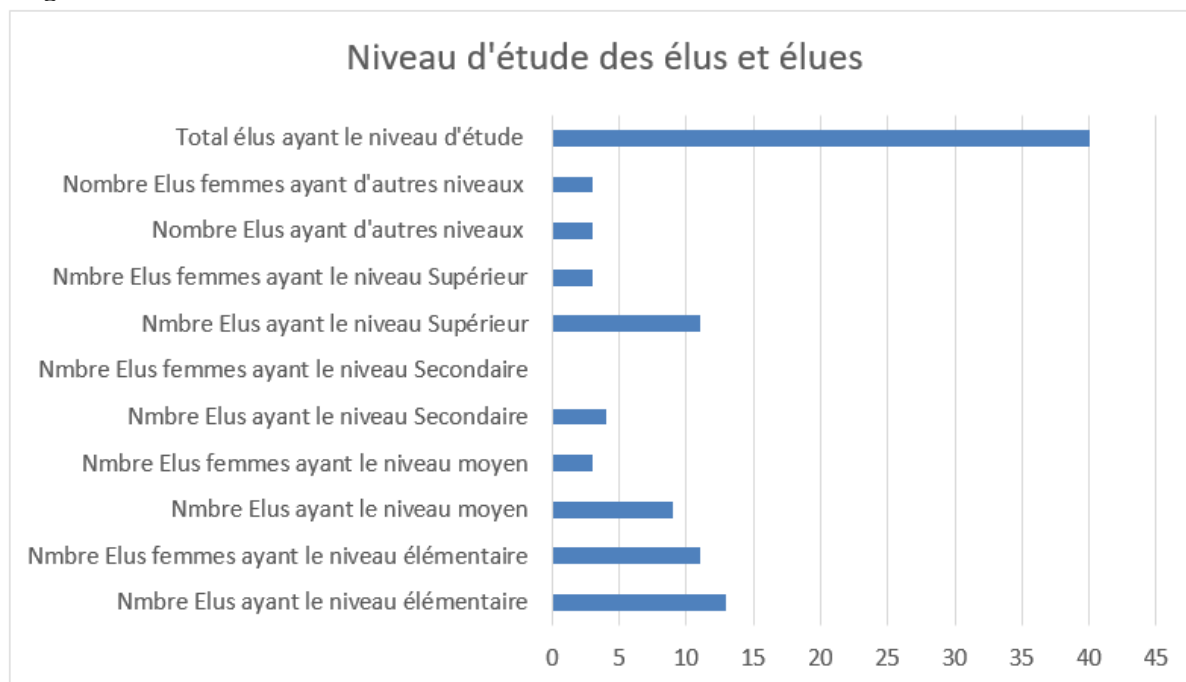
Le conseil municipal, composé de conseillères et de conseillers municipaux élus au suffrage universel direct, conformément au Code électoral, est l'organe délibérant de la commune. Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Il doit assurer à l'ensemble de la population, sans discrimination, les meilleures conditions de vie. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois que celui-ci est requis par les lois et règlements ou à la demande du représentant de l'Etat

Voici les caractéristiques du conseil municipal ;

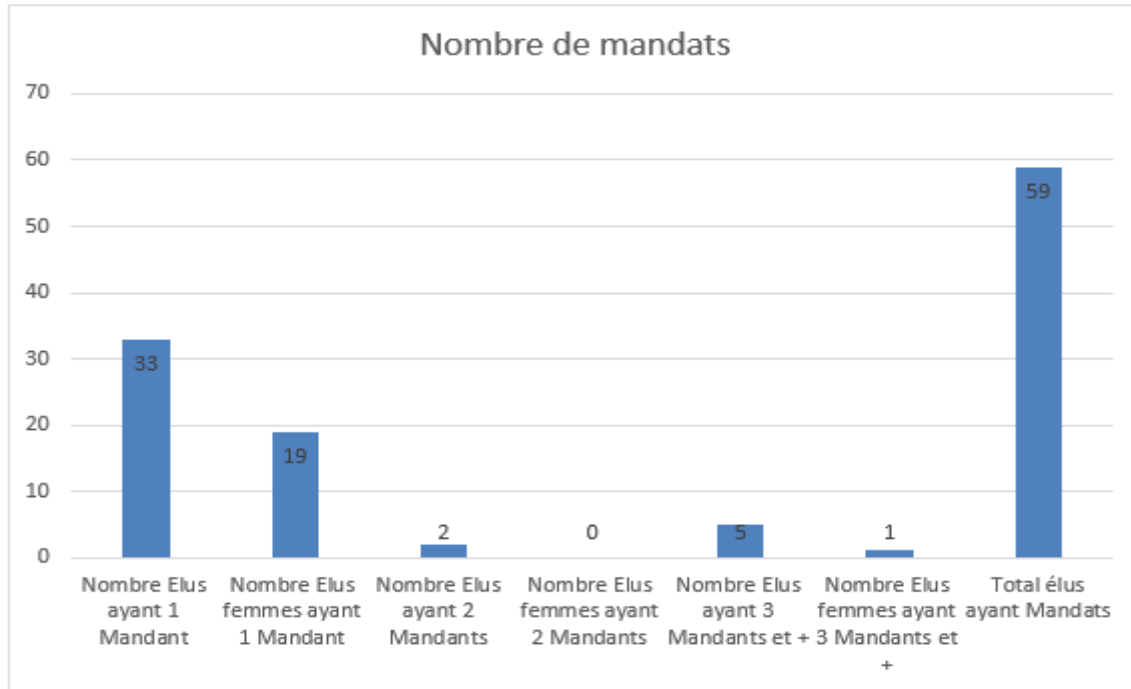
Le diagramme démontre que l'ensemble des élus et élues a un niveau d'étude. Concernant le niveau élémentaire les femmes et les hommes se rapprochent. Alors qu'au niveau moyen et supérieur l'écart entre les hommes et les femmes est important.

Diagramme 3 : Niveau d'étude des élus



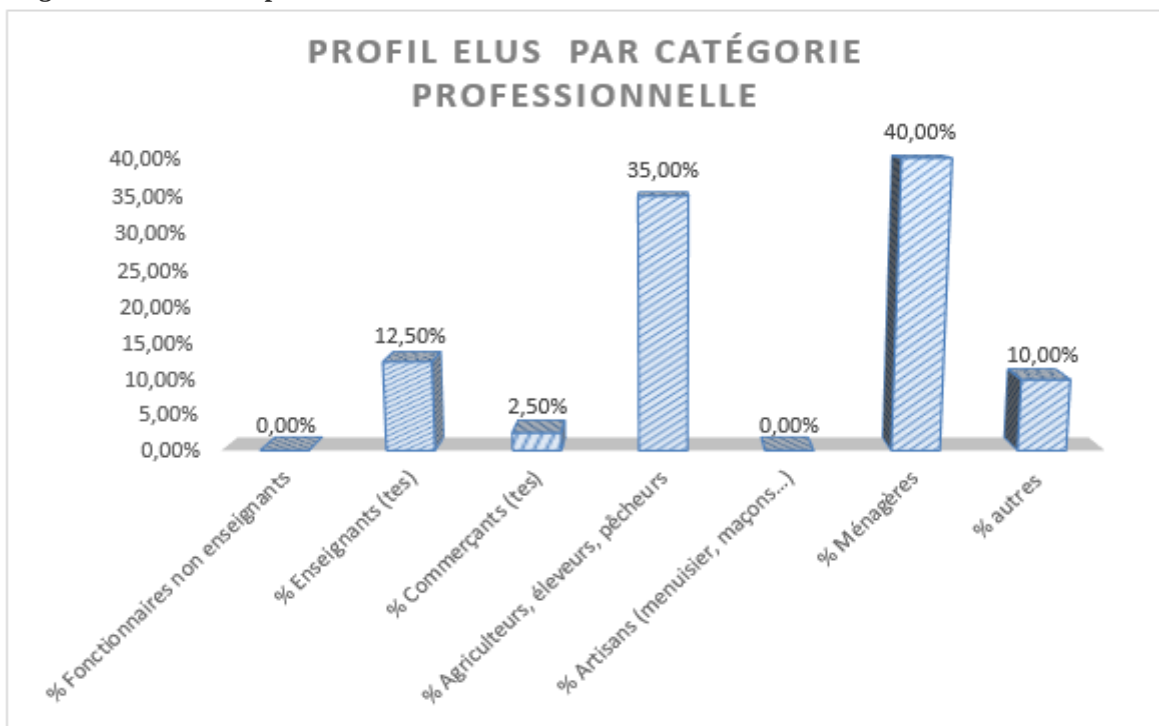
Ce tableau démontre que 82,5% des élus sont à leurs premiers mandats. Donc le conseil municipal est caractérisé par une équipe n'ayant pas d'expérience qui mérite d'avoir beaucoup de formations.

Diagramme 4 : nombre de mandats



Ce tableau démontre que 35% des élus sont des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et 40% sont des ménagères. Le corps enseignant tourne autour de 12,5%

Diagramme 5 : Profils professionnels des élus



Bureau Municipal

Le bureau Municipal est constitué du Maire et des deux adjoints. Il est chargé de l'exécution des décisions prises par le conseil municipal et de la fonctionnalité de la commune.

Le bureau est notamment chargé:

- de l'établissement de l'ordre du jour des séances du conseil;
- de l'assistance aux services administratifs et techniques dans la conception et la mise en oeuvre des actions de développement et plus particulièrement en ce qui concerne les actions de participation populaire;
- de surveiller la rentrée des impôts, taxes et droits municipaux, de prendre ou de proposer les mesures propres à améliorer le recouvrement;
- de la détermination du mode d'exécution des travaux communaux, notamment tâcheronnat, Investissements humains, entreprises, régies.

Le Secrétaire municipal assiste aux réunions du bureau, avec voix consultative.

IV.1.2. LES ORGANES ET SERVICES D'APPUI A LA COMMUNE

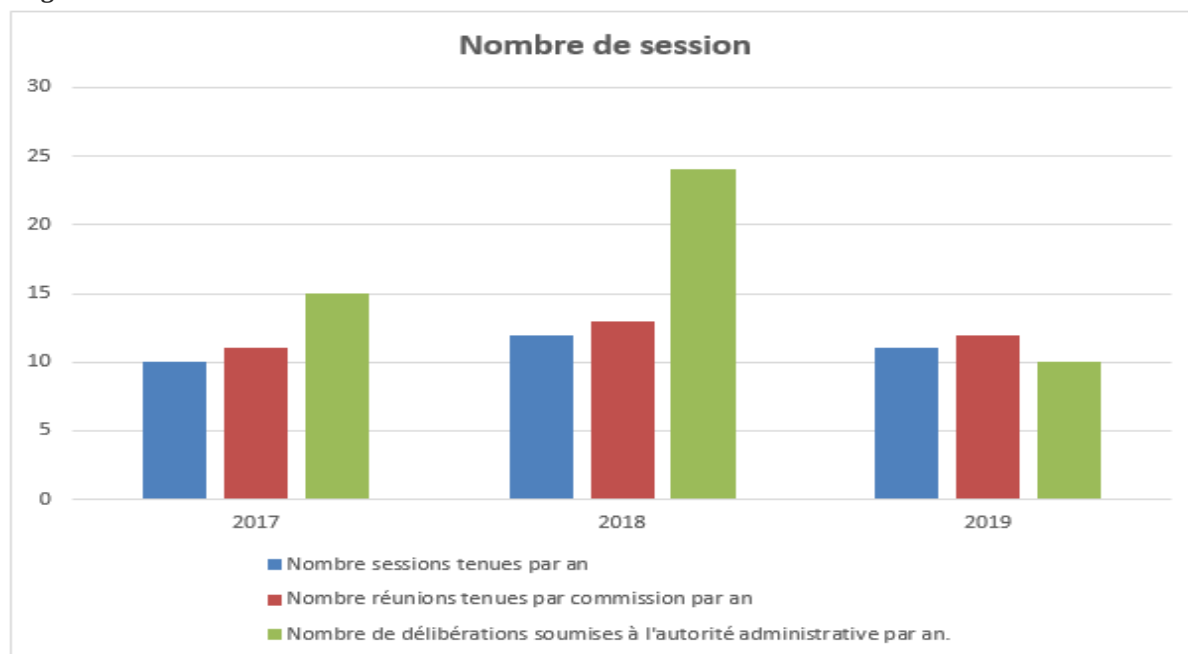
IV.1.2.1. LES ORGANES ET SERVICES INTERNES

➤ Commissions techniques

Les différentes commissions jouent un rôle d'appui technique au conseil municipal et au Maire pour une meilleure exécution et prise en charge des décisions. Elles font l'état des lieux de leurs secteurs et formulent des propositions au Maire et au conseil. Il faut noter que ce sont les commissions suivantes qui fonctionnent le plus ; la commission domaniale, environnementale, éducative et sanitaire. La non maîtrise de leurs rôles et le manque de moyens constituent des difficultés majeures qui bloquent leur fonctionnalité.

Les commissions qui fonctionnent sont dans une bonne dynamique de travail.

Diagramme 6 : nombre de sessions



➤ Services municipaux

Les services municipaux sont constitués de l'état civil, du recouvrement et des techniciens de surfaces. Et le secrétariat municipal est chargé de la coordination des activités des différents services

Le service de l'état civil est le plus dynamique.

Ce service dispose d'un personnel dédié à son fonctionnement. En plus la Commune dispose d'un centre principal à Nyassia et de deux centres secondaires à Toubacouta et Kaguitte logés au sein des postes de santé. Chaque village dispose d'un cahier d'état pour enregistrer les différents actes. A ce niveau il se pose souvent un problème de leurs transmissions dans les délais à la commune. Pour une meilleure gestion des différents centres, il est nécessaire de renforcer les capacités techniques des agents.

IV.1.2.2. LES ORGANES COMMUNAUTAIRES

➤ Les chefs de villages

Le chef de village est l'autorité administrative et le délégué du Maire dans sa localité. A ce titre, il est chargé :

- de veiller sur l'application des lois et règlement ;
- de recueillir les besoins des populations ;
- de transmettre les décisions à la base ;
- de régler et de gérer les conflits.
- Les chefs de villages de la Commune sont tous instruits.

➤ Les organisations communautaires à la base

La dynamique communautaire est incarnée dans la commune par les GPF, les GIE , les ASC, les associations de développement et les organisations professionnelles.

On y dénombre 32 G.P.F, 19 ASCdes organisations professionnelles (les éleveurs, les planteurs, la pêche) et les mouvements de développement.

Ces organisations s'activent dans différents secteurs d'activités comme l'agriculture, le maraichage, l'élevage, la pêche, l'arboriculture, le sport, la culture...

Malgré leur engagement, ces organisations sont confrontées à beaucoup de difficultés notamment le manque de formalisation, accès difficile au financement, déficit de ressources humaines, léthargie des instances etc.

➤ Les organisations des enfants

La Commune dispose d'un Comité Communal de Protection de l'Enfant qui est représenté au niveau des villages par le CVPE. Cependant, il faut noter que ces structures peinent à fonctionner correctement faute d'appui technique et financier. La commune ne dispose pas d'un cadre de participation des enfants (Conseil Municipal et Parlement des Enfants). Cette situation ne facilite pas la prise en charge des besoins des enfants dans la planification

IV.1.2.3. LES ORGANES ET SERVICES EXTERNES

➤ Agence Régional de Développement

L'ARD constitue le bras technique des collectivités territoriales. A cet effet, elle fournit différents services à la commune de Nyassia :

- Appui conseil en développement territorial ;
- Assistance technique à l'élaboration des documents de planification ;
- Assistance technique à la réalisation des infrastructures ;
- Recherche de partenaires ;
- Partage des documents ;
- Renforcement de capacités.

➤ Services techniques

Il existe un Centre d'Appui au Développement Local (CADL) qui hormis le chef du centre compte quatre agents que sont : un agent des eaux et forêts, un agent d'élevage, un agent d'agriculture, et un agent des pêches. Il apporte une assistance de proximité à la commune dans les domaines de :

- développement territorial ;
- l'appui conseil aux organisations de développement de la commune ;
- la mise en œuvre des politiques de l'Etat ;

En plus du CADL, il y'a le conseiller agricole rural mis en place par l'ANCAR.

➤ Autorité administrative

L'Autorité Administrative est le Sous-préfet qui représente l'Etat au niveau de l'arrondissement de Nyassia dont dépend la commune. Il assure le contrôle de légalité et apporte ses conseils à la Commune dans tout ce qui a trait à son développement. Il fait le plaidoyer pour l'intervention des programmes de l'Etat dans les communes de son arrondissement.

IV.1.2.4. LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

La Commune dispose des partenaires qui interviennent dans différents domaines. En effet l'accompagnement du retour des populations constitue de l'intervention des organisations comme USOFORAL, Shelter for life, CARITAS, CICR , CRS. L'appui au retour et l'installation des populations déplacées s'effectue à travers la construction des habitations, la dotation de matériel de construction et de latrine, la création des activités génératrices de revenus et l'animation des activités de promotion de la paix.

A cela, d'autres organisations interviennent au niveau de la prise en charge de la petite enfance. C'est le cas de l'UNICEF, DIMBAYA-CHILFUND, ONG3D, AFRICARE.

Cet accompagnement se fait à travers le développement et la protection de la petite enfance, la lutte contre la malnutrition, la promotion de la santé communautaire.

Ensuite l'accompagnement de la promotion de l'autonomisation des femmes s'effectue à travers le développement du leadership local (USOFORAL), la micro-finance et la transformation des produits locaux menée par UR SANTA YALLA. Il y'a aussi l'intervention de DIRECT AID pour faciliter l'accès à l'eau potable et l'A.S.E.R qui développe l'électrification rurale afin de permettre à la Commune d'avoir un meilleur cadre de vie.

Enfin le Programme National du Développement Local à travers son partenaire local, l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor constitue le partenaire clé dans la consolidation de la décentralisation et du développement économique local.

Ainsi face à cette diversité de partenaires, la Commune doit faire fonctionner le cadre de concertation pour harmoniser les interventions et aussi les orienter sur les besoins exprimés par les populations.

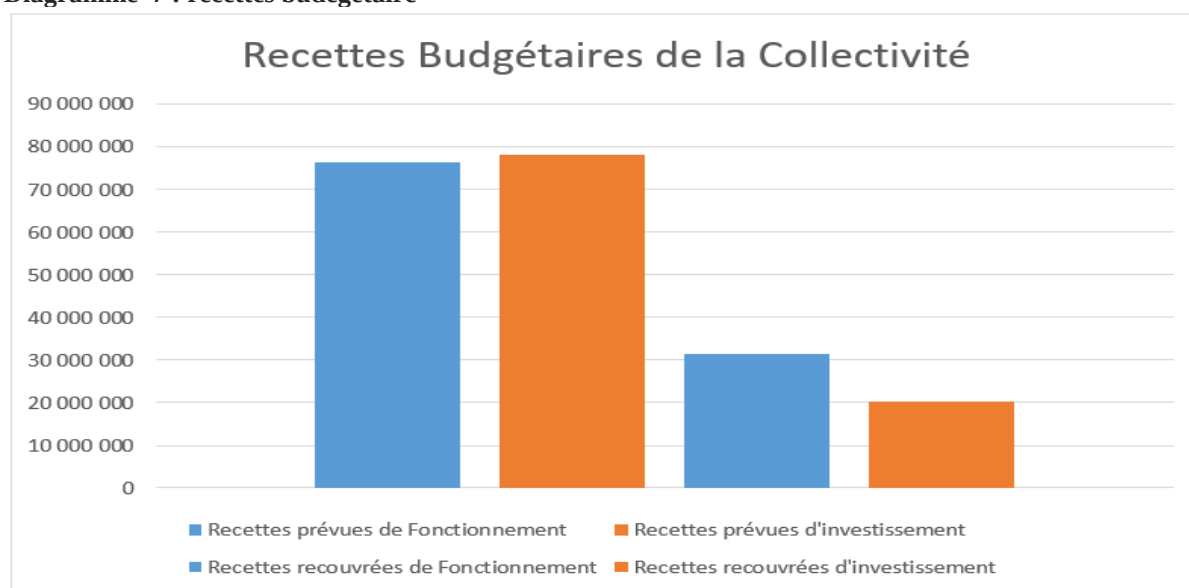
En plus la Commune doit explorer les autres types de partenariat local à savoir l'intercommunalité avec les communes proches et la coopération Sud-Sud et Sud-Nord pour des partages d'expériences et des collaborations solides dans certains domaines.

IV.1.2. GOUVERNANCE FINANCIERE DE LA COMMUNE

La gouvernance financière va mettre le focus sur le budget de la commune sur les trois dernières années. La gouvernance financière est dominée par les recettes extérieures avec l'appui de l'Etat. A ce niveau la commune doit mener une politique pour avoir l'assiette fiscale complète.

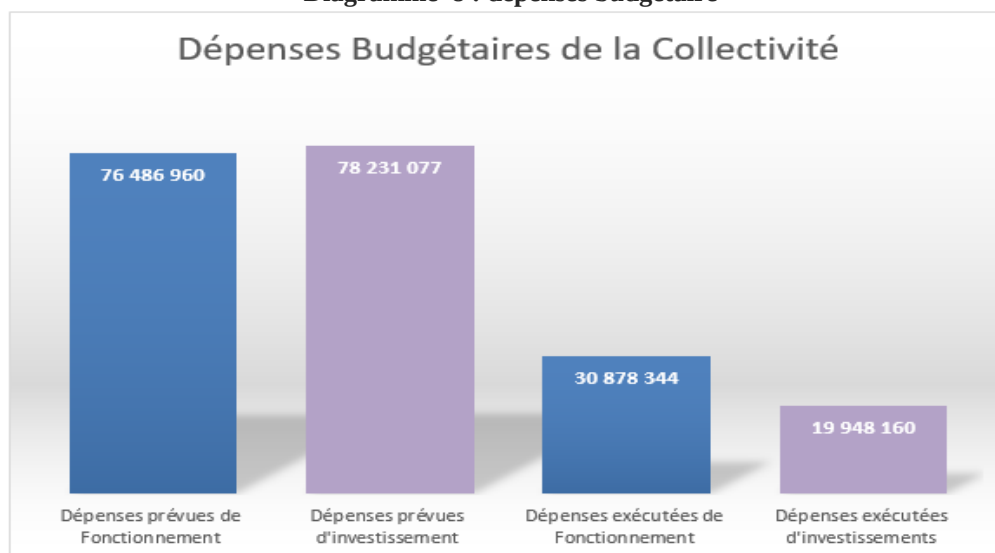
Sur les recettes budgétaires de la collectivité le taux de recouvrement est en deçà des prévisions cela pose une question de la sincérité budgétaire.

Diagramme 7 : recettes budegetaire



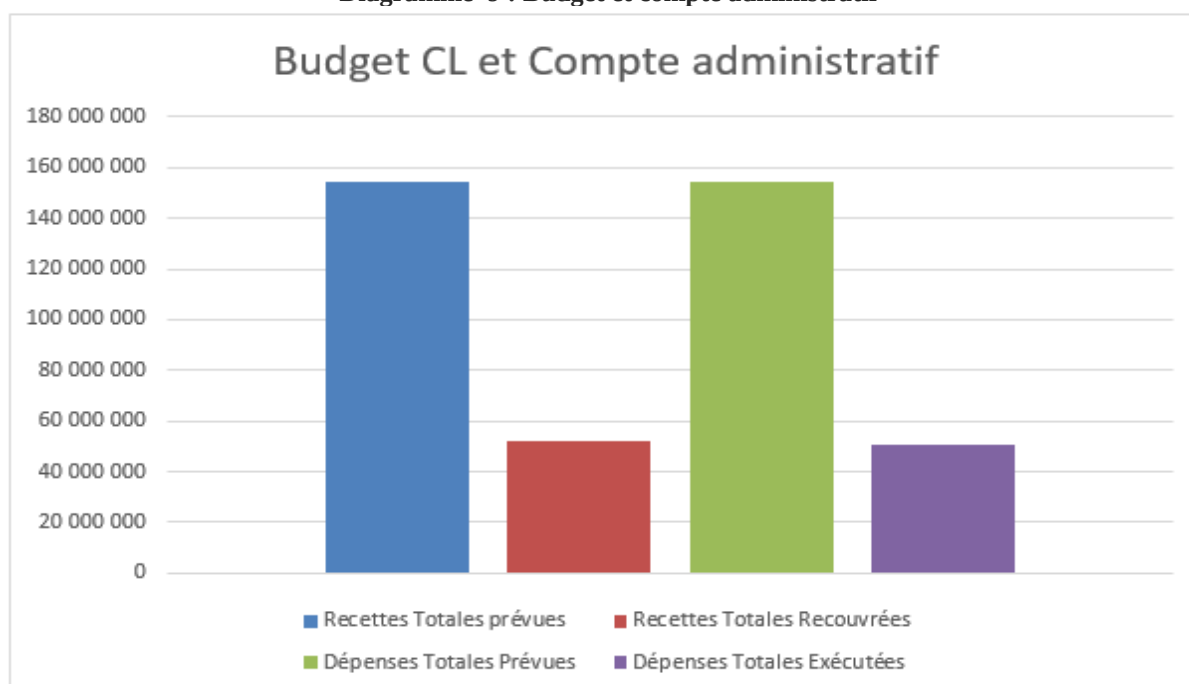
L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses exécutées sont énormes. Au niveau des dépenses de fonctionnement moins la moitié a été exécutée et concernant les dépenses d'investissement il y'a $\frac{1}{4}$ qui a été exécuté. Cette large différence doit pousser l'équipe municipale à développer des dynamiques avec les autorités et les communautés pour corriger cette situation.

Diagramme 8 : dépenses budgétaire



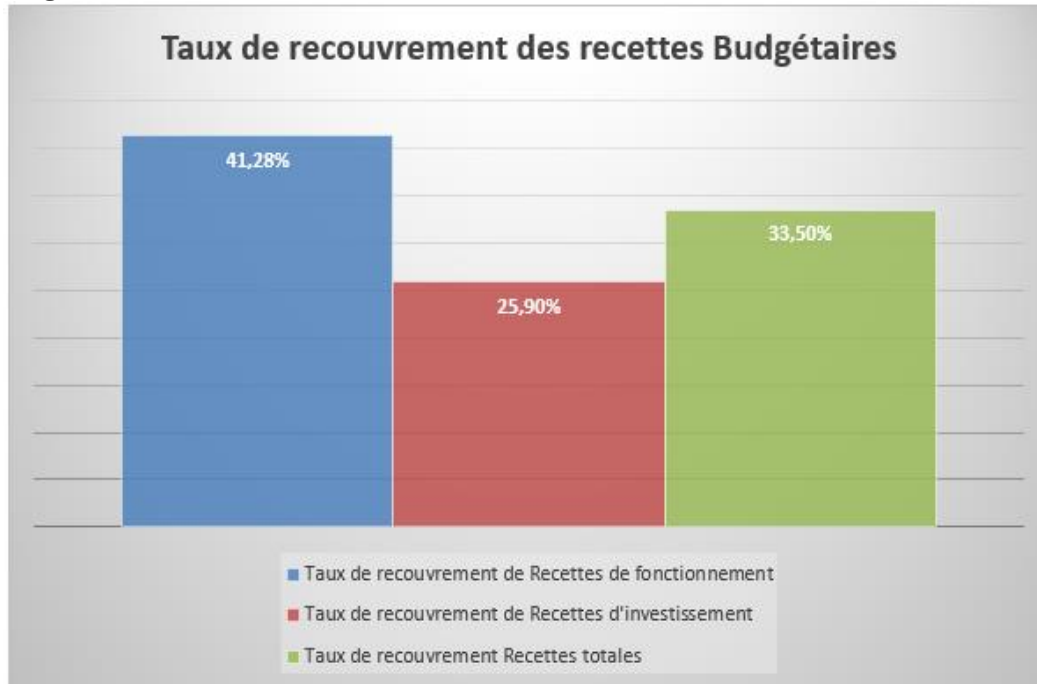
La Commune a réalisée un travail de reporting de l'assiette fiscale. Malgré cela le recouvrement est faible à cause de l'indisponibilité des agents des services de recouvrement sur le terrain, une faible prise de conscience des populations de l'attitude volontaire de paiement de l'impôts et des taxes.

Diagramme 9 : Budget et compte administratif



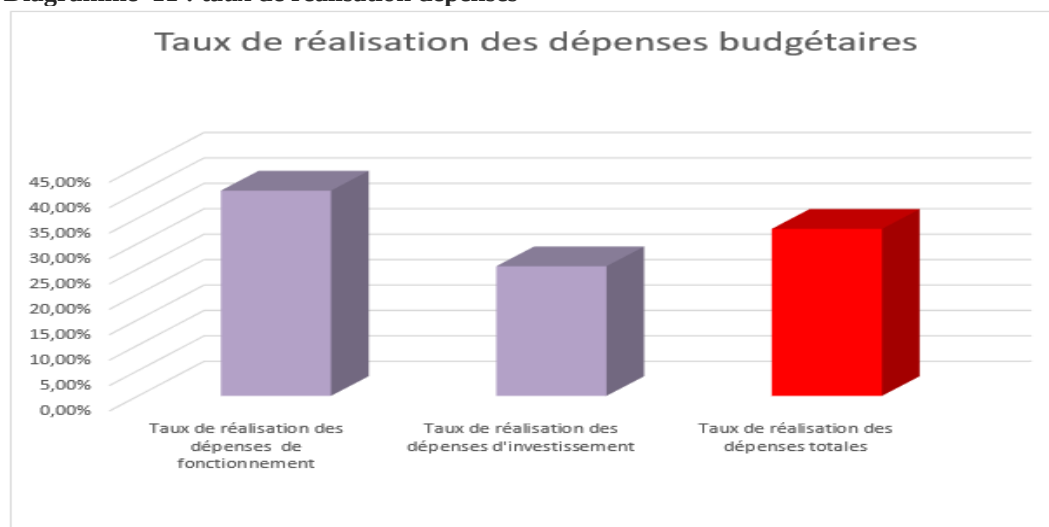
Ce diagramme démontre un faible taux de recouvrement des recettes de 33,50% dont le fonctionnement est de 41,28% et les investissements sont 25,90%. Cette faiblesse reconnue par les autorités est entrain d'être corrigée par la mise en place de la commission de la fiscalité locale et l'installation de l'espace de concertations citoyennes pour sensibiliser les populations.

Diagramme 10 : Taux de recouvrement recettes



Le faible taux de recouvrement entraine une diminution du taux de réalisation et un atbritage pour la prise en charge des priorités. Ainsi cette situation emmène à prévoir dans le budget beaucoup de préoccupations des populations qui seront délaissées fautes d'un faible taux de recouvrement. Ainsi il est important de renforcer les élus et sensibiliser les populations sur l'importance du recouvrement pour une meilleure prise en charge des préoccupations surtout celles des femmes, des enfants, des personnes vivantes avec un handicap dans le budget.

Diagramme 11 : taux de réalisation dépenses



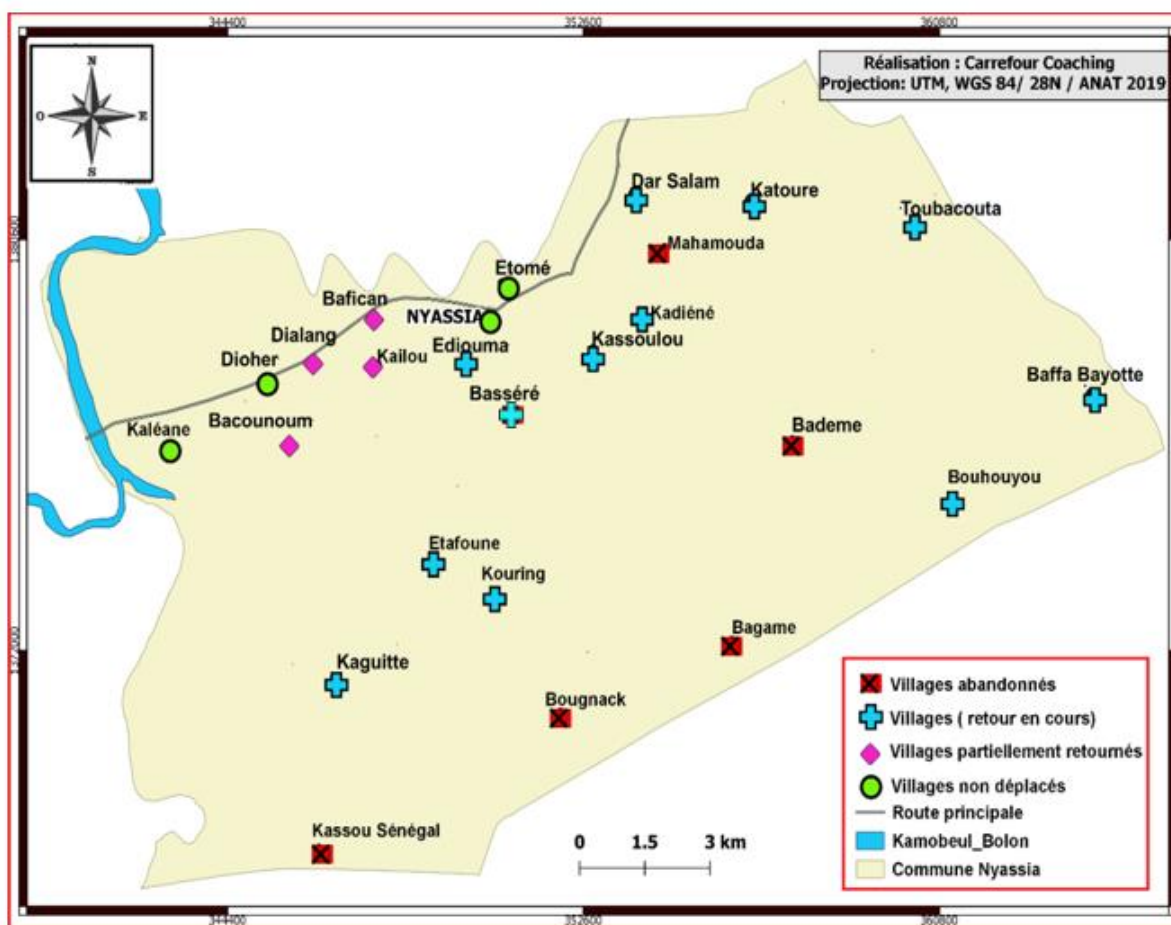
IV.2.Axe Sécuritaire

La Commune de Nyassia fait partie des localités les plus affectées par le conflit casamançais avec comme corollaires le déplacement des populations de certains villages, la perte de biens économiques, etc. A la faveur de l'accalmie notée ces dernières années, 16 villages sont retournés. Toutefois cinq villages (Bagame, Badème, Mahamouda, Bougnack, Kassou Sénégal) restent encore abandonnés du fait de la présence de bandes armées et de mines installant ainsi les populations originaires de ces localités dans une certaine précarité. Pour faciliter le retour de cette population, il est nécessaire de trouver une stratégie globale d'appui à la réinsertion des populations.

Cette stratégie doit regrouper tous les organisations intervenants dans la zone dans ce domaine à une harmonisations de leurs actions.

Ainsi le renforcement de la sécurisation de la zone, le dialogue des communautés et les pays voisins comme la Guinée Bissau et surtout l'accompagnement à la reconstruction et au développement des activités génératrices de revenus vont faciliter l'instauration de la paix définitive et favoriser le bien être des populations.

Carte 6 : Mouvement des populations à cause du conflit



La Commune de Nyassia à l'instar des autres Collectivités Territoriales est touchée par le phénomène migratoire des populations. Le phénomène migratoire est analysé sous l'angle de l'immigration et de l'émigration

Concernant l'émigration les principales zones de destination sont Ziguinchor, la Gambie, Dakar, la Guinée Bissau et l'Europe. Les causes de départ sont liées à la recherche d'emploi, à la crise casamançaise, aux études, au mariage...

Les migrants jouent un rôle important dans le développement économique et social de leur territoire d'origine eu égard à leurs contributions financières au sein des familles pour soutenir les actions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de cérémonies sociales.

S'agissant de l'immigration la Commune de Nyassia accueille des personnes venues d'horizons divers pour des raisons professionnelles, sociales, économiques...

VI. PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

VI.1. VISION DE DEVELOPPEMENT

Notre vision est de:

‘Faire de Nyassia, un territoire porteur de développement durable inclusif basé, sur une valorisation des potentialités socio-économiques dans un environnement de paix’.

VI.2. AXES STRATEGIQUES :

Les axes stratégiques du Plan de Développement Communal (PDC) sont bien alignés au PSE.

➤ Alignement du PDC au PSE

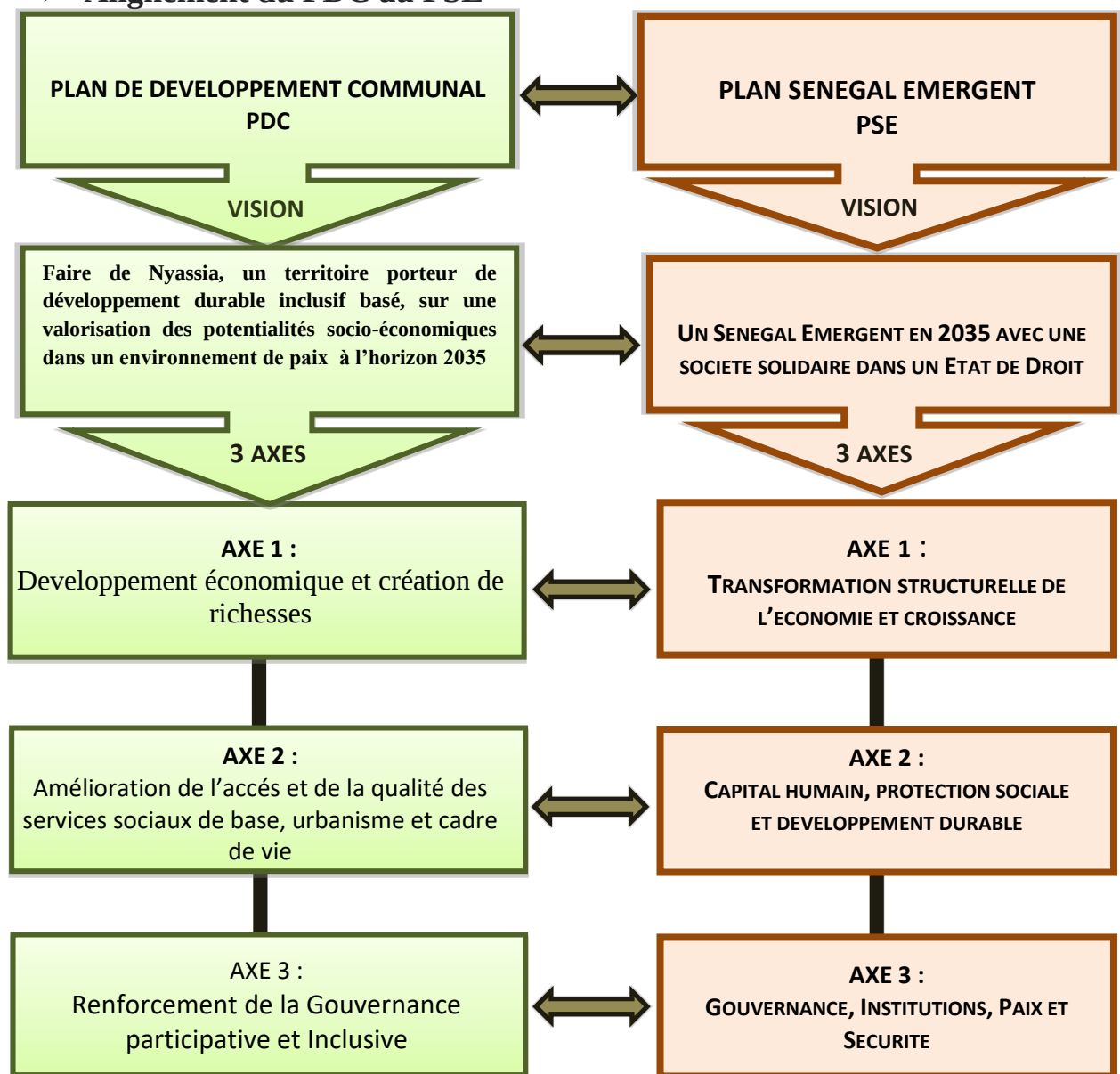


Tableau : Articulation des Programmes aux Axes

Axes	Programmes
AXE 1 : Développement économique et création de richesses	<i>Programme 1 : Programme d'Appui à la Modernisation du Secteur de l'Agriculture (PAMSA)</i> <i>Programme 2 : Programme d'Amélioration des Infrastructures et de la production du Secteur de l'Elevage (PAIPE)</i> <i>Programme 3 : Projet d'Appui à la Sauvegarde et la Valorisation de la forêt (PASVF)</i> <i>Programme 4 : Programme de Renforcement des Infrastructures et des Capacité technique des Acteurs de la Pêche (PRICAP)</i>
AXE2 : Amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux, de bases, urbanisme et cadre de vie	<i>Programme 1 : Programme d'Accès aux Soins de Qualité Inclusive (PASQI)</i> <i>Programme 2 : Programme de Renforcement des Infrastructures et de l'Animation dans le milieu Scolaire (PRIAS)</i> <i>Programme 3 : Programme de Renforcement à l'Accès à l'Eau potable et d'Amélioration de l'Assainissement (PRAEPAA)</i> <i>Programme 4 : Programme d'Appui au Lotissement et l'Aménagement Public (PALAP)</i> <i>Programme 5 : Programme de Renforcement des Infrastructures Sportives, culturelles et de loisirs (PRISCL)</i> <i>Programme 6 : Programme Réalisation d'Infrastructures Marchandes et Touristique (PEMT))</i> <i>Programme 7 : Programme d'Electrification et de Mobilité (PEM)</i>
Axe 3 : Renforcement de la Gouvernance participative et Inclusive	<i>Programme 1 : Programme d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle</i> <i>Programme 2 : Programme d'Appui à la Gouvernance Communautaire</i> <i>Programme 3 : Programme d'Appui au Genre et de consolidation de la Paix</i>

VI.3. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) est élaboré sur la base des besoins exprimés par les populations pour les cinq prochaines années.

Les actions sont regroupées en programmes concourant à l'atteinte des différents axes.

	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET					
			2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
AXE 1 : Renforcement du système de production économique								
Programme 1 : Programme d'Appui à la Modernisation du Secteur de l'Agriculture (PAMSA)								
AGRICULTURE	OS 1 : Renforcer les infrastructures hydro-agricole							
	Réhabilitation de digues anti-sel	Kaléane - Dioher - Dialang - Bafican (4km)				140 000 000		140 000 000
		Kailou - Etomé (3km)		105 000 000				105 000 000
		Etafoune - Djiring Essamay (3km)				105 000 000		105 000 000
		Etafoune - Bacounoum (1km)				35 000 000		35 000 000
		Darsalam (2km)		70 000 000				70 000 000
		Katouré 1 - Binako (1km)			35 000 000			35 000 000
	Construction de digues anti-sel	Katouré 1 - Katouré 2 (1,5km)		82 500 000				82 500 000
	Réhabilitation des blocs maraichers 25 (clotûre , système oxhaure	Commune	100 000 000	100 000 000	50 000 000			250 000 000
	OS 2 : Equiper les producteurs en matériel agricole et post récolte d'équipement moderne							
	Remembrement des parcelles	Communes	5 000 000	5 000 000	5 000 000			15 000 000
	Acquisition de 6 batteuses à riz	Commune	18 000 000					18 000 000
	Acquisition de 3 tracteurs	Commune				40 000 000	20 000 000	60 000 000
	Acquisition de 6 motoculteurs	Commune	10 000 000		5 000 000			15 000 000
Programme 2 : Programme d'Amélioration des Infrastructure et de la production du Secteur de l'Elevage (PAIPE)								
ELEVAGE	OS 1 : Améliorer le système de production de l'élevage							
	Construction d'habitats modernes (porcerie, bergerie, poullailer etc.)	Commune	10 000 000					10 000 000
	Promotion de la culture fourragère	Commune	3 000 000	3 000 000				6 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

Acquisition de géniteurs de race améliorée (bovin, ovin, caprin et porcin)	Commune		10 000 000	10 000 000			20 000 000
Renforcement de capacité technique des éleveurs	Commune	2 000 000	2 000 000				4 000 000
Vaccination régulière du cheptel	Commune	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
Implantation d'un dépôt de produits vétérinaires	Commune		10 000 000				10 000 000
Recrutement d'agents auxiliaires	Commune		5 000 000	5 000 000			10 000 000
OS 2 : Renforcer les infrastructures du secteur de l'élevage							
Accompagnement des initiatives de modernisation de l'élevage porcine	Kaguitte	35 000 000					35 000 000
	Katouré		35 000 000				35 000 000
Construction de puits pastoraux + d'abreuvoirs	Nyassia (1)	6 500 000					6 500 000
	Dioher (1)	6 500 000					6 500 000
	Darsalam (1)		6 500 000				6 500 000
	Kaguitte (1)		6 500 000				6 500 000
Construction des parcs à vaccination	Essing	12 000 000					12 000 000
	Nyassia	12 000 000					12 000 000
Construction d'une aire abattage	Kaguitte	2 500 000					2 500 000
	Nyassia		2 500 000				2 500 000
Construction d'une fourrière (20/20)	Essing	12 000 000					12 000 000
	Kaguitte	12 000 000					12 000 000
	Bayotte – Centre	12 000 000					12 000 000
	Bayotte – Est	12 000 000					12 000 000
Construction d'un magasin de stockage d'aliments de bétail	Toubacouta, Kaguitte		10 000 000	10 000 000			20 000 000
Equipement en matériels apicoles	Commune	5 000 000					5 000 000
Construction et équipement d'une miellerie	Commune		37 000 000				37 000 000
Transformation de carrières en bassins de rétention	Etomé (1)	5 000 000					5 000 000
	Darsalam (2)	5 000 000	5 000 000				10 000 000
	Kaléane (3)		5 000 000	5 000 000	5 000 000		15 000 000
	Bafican (1)			5 000 000			5 000 000
	Kailou (1)				5 000 000		5 000 000
	Dialang (1)					5 000 000	5 000 000
	Toubacouta (1)					5 000 000	5 000 000

Programme 3 : Projet d'Appui à la Sauvegarde et la Valorisation de la forêt (PASVF)								
FORESTERIE	OS 1 : Mener des initiatives et actions de sauvegardes de la forêt							
	Sensibilisation sur la coupe abusive du bois	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Création de pépinière communautaire	Nyassia Toubacouta	6 000 000	6 000 000				12 000 000
	Organisation des séances de reboisements	Commune		2 000 000	2 000 000	2 000 000		6 000 000
	Mise en place et équipement des comités de lutte contre les feux de brousse	Commune	3 000 000	3 000 000				6 000 000
	Equipement de l' unité de lutte contre les feux de brousse	Commune	10 000 000	10 000 000				20 000 000
	Organisation des actions de plaidoiries de lutte contre les feux de brousse	Commune	1 000 000					1 000 000
	Mise en place et équipement des comités de veille et d'alerte pour la protection de la forêt	Commune	1 500 000	1 500 000				3 000 000
	Ouverture de pare-feux	Commune	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
	OS 2 : Améliorer la transformation des produits de la foresterie							
	Construction et équipement d'une unité de transformation et de conservation des produits forestiers	Toubacouta		50 000 000				50 000 000
	Renforcement de capacités sur les techniques de transformation et de conservation des produits forestiers (100)	Commune		2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000	8 500 000
	Réalisation de 20 bois de villages	Commune	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	20 000 000
Programme 4 : Programme de Renforcement des Infrastructures et des Capacité technique des Acteurs de la Pêche (PRICAP)								
PECHE	OS 1 : Renforcer des Infrastructures et Equipement du Secteur de la pêche							
	Construction d'un quai de pêche	Pont de Niambalang		50 000 000				50 000 000
	Construction et équipement d'une fabrique d'aliments piscicoles	Etafoune		35 000 000				35 000 000
	Dégagement de la dalle de l'ancien pont pour faciliter le passage							
	Dotation en matériels et équipements de pêche (pirogues motorisées, filets, gilets...)	Commune	24 000 000					24 000 000
	Construction et équipement d'une unité de transformation et de conservation des produits halieutiques	Kaléane			50 000 000			50 000 000
	Construction de ferme piscicole	Dioher, Kaléane, Dialang, Kailou, Nyassia, Etomé, Darsalam, Baconoume, Boffa-bayotte		14 000 000	14 000 000	14 000 000	14 000 000	56 000 000
	Fournitures d'aliments piscicoles	Bafican	1 000 000					1 000 000
		Etafoune	1 000 000					1 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

	OS 2 : Renforcer les capacités techniques des acteurs sur la production, la transformation et la sauvegarde de la pêche							
	Renforcement de capacités sur les techniques de transformation et de conservation des produits halieutiques (90)	Commune			2 550 000	2 550 000	2 550 000	7 650 000
	Sensibilisation sur l'exploitation abusive des produits halieutiques	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Sensibilisation des acteurs pour l'immatriculation des pirogues	Commune		2 000 000	1 000 000			3 000 000
	Reboisement de la mangrove	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Réalisation d'étangs piscicoles	Bafican		5 000 000				5 000 000
		Etafoune		5 000 000				5 000 000
AXE 2 : Amélioration des infrastructures et du cadre de vie des secteurs sociaux de base								
Programme 1 : Programme d'Accès aux Soins de Qualité Inclusive (PASQI)								
SANTÉ	OS 1: Renforcer les infrastructures et Equipement sanitaire							
	Dotation en ambulance du poste de santé	Toubacouta	50 000 000					50 000 000
	Construction et équipement de 2 postes de santé	Toubacouta Kaguitte		120 000 000				120 000 000
	Construction logements sages-femmes	Toubacouta Kaguitte			34 000 000			34 000 000
		Nyassia	17 000 000					17 000 000
	Construction et équipement d'une case de santé	Darsalam	16 000 000					16 000 000
	Construction et équipement d'un laboratoire au poste de santé	Nyassia			25 000 000			25 000 000
	Construction et équipement de la morgue au poste de santé	Nyassia			60 000 000			60 000 000
	Achevenement du mur de cloture de la case de santé	Dialang		10 000 000				10 000 000
	Electrification des structures sanitaires de santé	Kaguitte et Toubacouta Cases de santé Dialang et Darsalam		10 000 000	10 000 000			20 000 000
	OS2 : Faciliter l'accès aux politiques sociales							
	Organisation des séances de sensibilisation de la population sur la vaccination	Commune	1 000 000	1 000 000				2 000 000
	Sensibilisation à l'adhésion à la mutuelle de santé	Commune	2 000 000	2 000 000	2 000 000			6 000 000
	Organisation des campagnes de sensibilisation aux programmes de gratuités(CMU, gratuité 0-5, SESAME)	Commune	3 000 000	2 000 000				5 000 000
	Renforcement de capacité des mères et gardiennes d'enfant sur la préparation et la composition des mets enrichis	Commune		1 000 000	1 000 000			2 000 000
	Renforcement de capacité du personnel soignant dans la détection et	Commune	2 000 000	2 000 000				4 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

	référéncement des enfants malnutris							
Programme 2 : Programme de Renforcement des Infrastructures et de l'Animation dans le milieu Scolaire (PRIAS)								
EDUCATION	OS 1 : Réaliser des infrastructures de sécurisation de l'espace scolaire							
	Construction de murs de clôture dans les écoles élémentaires	Dioher (200/100)	24 000 000					24 000 000
		Bacounoum (200/100)			24 000 000			24 000 000
		Etafoune (150/100)				20 000 000		20 000 000
		Boffa (200/100)	24 000 000					24 000 000
	Construction de murs de clôture dans les CEM	Dialang (300/100)	32 000 000					32 000 000
		Kaguitte (200/100)	24 000 000					24 000 000
	Réhabilitation d'un mur de clôture à l'école élémentaire	Toubacouta (350m)	14 000 000					14 000 000
	OS 2 : Renforcer le cadre d'apprentissage pédagogique							
	Construction et équipement d'une salle de classe à l'école élémentaire	Kaguitte Douma	9 000 000					9 000 000
	Construction et équipement d'un CEM (salles de classe + bloc administratif + sanitaires)	Toubacouta	66 000 000	60 000 000				126 000 000
	Construction d'un bloc administratif au Lycée	Nyassia	35 000 000					35 000 000
	Construction et équipement de 4 salles de classe au Lycée	Nyassia	36 000 000					36 000 000
	Construction et équipement d'un bloc scientifique au Lycée	Nyassia		35 000 000				35 000 000
	Réhabilitation d'une classe à l'école élémentaire Bacary Dabo	Kaguitte	5 000 000					5 000 000
	Réhabilitation d'une classes à l'école élémentaire	Toubacouta	10 000 000					10 000 000
	Construction et équipement d'un CFP polyvalent	Nyassia			60 000 000			60 000 000
	Construction et équipement d'une école maternelle	Kaguitte	50 000 000					50 000 000
	Réfection de la toiture d'une salle de classe	Dioher	3 500 000					3 500 000
	Construction et équipement d'une bibliothèque au Lycée	Nyassia	45 000 000					45 000 000
	Construction et équipement de salles multimédia dans les établissements scolaires	Commune (14)	50 000 000	50 000 000	50 000 000			150 000 000
	Aménagement et équipement de terrains de sport multifonctionnel dans les CEM et Lycée	Dialang (CEM)		20 000 000				20 000 000
		Kaguitte (CEM)		20 000 000				20 000 000
		Nyassia (Lycée)			20 000 000			20 000 000
	OS3 : Renforcer les animations dans le milieu scolaire							
	Renforcement de capacité des encadreurs communautaires	Kaguitte Missira, Dioher, Kaguitte douma, Darsalam, Bacounoum , Dialang, Kaléane, Toubacouta	2 000 000	2 000 000				4 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

	Organisation des séances de sensibilisation pour le maintien des enfants à l'école	Commune	1 000 000	1 000 000				2 000 000
Programme 3 : Programme de Renforcement del'Accès à l'Eau potable et l'Amélioration de l'Assainissement (PRAEPAA)								
HYDRAULIQUE	OS 1 : Améliorer la couverture à l'eau potable							
	Extension et densification du réseau hydraulique	Commune	21 000 000	21 000 000	21 000 000			63 000 000
	Construction de chateaud'eau et forage	Boffa-bayotte		150 000 000				150 000 000
		Toubacouta	150 000 000					150 000 000
	Fonçage de 3 puits	Kassou Sénégal (2)				20 000 000		20 000 000
		Katouré	10 000 000					10 000 000
		Boffa-bayotte	10 000 000					10 000 000
ASSAINISSEMENT	OS 2 : Renforcer le dispositif d'assainissement							
	Construction de 300 latrines	Commune	150 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	450 000 000
	Construction de canaux d'évacuation des eaux de ruissellement	Etomé - Kailou (2,5km)		800 000 000				800 000 000
		Dialang - Bafican (3km)			960 000 000			960 000 000
		Dialang - Kaléane (4km)	1 280 000 000					1 280 000 000
		Toubacouta - Katouré (3km)				960 000 000		960 000 000
		Darsalam (1km)			320 000 000			320 000 000
	Création de 5 dépotoirs de déchets	Communal / Kouring (1)	500 000					500 000
		Bayotte - Est (1)	500 000					500 000
		Bayotte - Centre (1)	500 000					500 000
		Essing (1)	500 000					500 000
		Kaguitte (1)	500 000					500 000
Programme 4 : Programme d'Appui au Lotissement et à l'Aménagement Public (PALAP)								
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	OS 1 : Assurer le lotissement de l'espace public							
	Lotissement	Nyassia	10 000 000					10 000 000
		Dioher	10 000 000					10 000 000
		Etomé		10 000 000				10 000 000
		Kaguitte			10 000 000			10 000 000
	Lotissement des 21 autres villages	Commune				110 000 000	100 000 000	210 000 000
	Construction de logements sociaux					100 000 000		100 000 000
	Ouverture et réhabilitation pare-feux à l'intérieur et autour de la forêt classée du Bayotte	Bayotte	5 000 000	10 000 000				15 000 000
	OS 2 : Aménager l'espace public							
	Création de 4 cimetières mixtes dans les secteurs	Bayotte - Est	24 000 000					24 000 000
		Bayotte - Centre		24 000 000				24 000 000
		Essing	24 000 000					24 000 000
		Kaguitte		24 000 000				24 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

	Aménagement de 10 espaces verts dans les secteurs	Bayotte - Est (2)	5 000 000		5 000 000			10 000 000
		Bayotte - Centre (3)	5 000 000		5 000 000			10 000 000
		Essing (2)	5 000 000		5 000 000			10 000 000
		Kaguitte (3)	5 000 000		5 000 000			10 000 000

Programme 5 : Programme de Renforcement des Infrastructures Sportives, culturelles et de loisirs (PRISCL)

JEUNESSE/SPORT S/ CULTURE/LOISIRS	OS 1 : Réaliser des Infrastructures multifonctionnels sportives, culturelles et de loisirs pour les jeunes							
	Construction d'un stade multifonctionnel	Commune		150 000 000				150 000 000
	Construction des murs de clôture et équipement de terrain	Dialang	21 000 000					21 000 000
		Kaguitte		21 000 000				21 000 000
		Toubacouta			21 000 000			21 000 000
	Construction et équipement d'un centre socio-culturel	Commune		50 000 000				50 000 000
	OS 2 : Renforcer les capacités techniques et matériels des acteurs et des sites culturels							
	Dotation en équipement et renforcement de capacité des troupes théâtrales	Kaguitte	5 000 000					5 000 000
		Essing		5 000 000				5 000 000
		Toubacouta			5 000 000			5 000 000
	Appui à l'organisation des événements culturels et religieux	Commune	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
	Aménagement de la place fromager	Dioher		3 000 000				3 000 000

Programme 6 : Programme de Réalisation d'Infrastructures Marchandes et Touristique (PEMT)

COMMERCE ARTISANAT INDUSTRIE MINES MICROFINANCE	OS 1 : Réaliser des infrastructures marchandes							
	Création d'un marché hebdomadaire	Dialang				15 000 000		15 000 000
	Construction et équipement de trois unités de transformation et conservation des fruits et légumes	Kaguitte		35 000 000				35 000 000
		Dioher				35 000 000		35 000 000
		Toubacouta					35 000 000	35 000 000
	Renforcement de capacités sur les techniques de conservation et de transformation des fruits et légumes (75)	Commune			2 125 000	2 125 000	2 125 000	6 375 000
	Construction et équipement d'un centre artisanal (exposition et vente)	Commune				50 000 000		50 000 000
	Construction d'une unité de transformation de l'anacarde	Etafoune		35 000 000				35 000 000
	Plaidoyer pour l'installation d'Institution Financière Décentralisée	Commune	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	75 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

TOURISME	OS 2 : Redynamiser le secteur touristique							
	Appui à la construction et équipement de campements communautaires	Dioher			55 000 000			55 000 000
		Kaguitte			55 000 000			55 000 000
	Réhabilitation et Equipement de l'Ecomusée	Darsalam		10 000 000				10 000 000
Programme 7 : Programme d'Electrification et de Mobilité (PEM)								
TRANSPORT COMMUNICATION ENERGIE	OS 1 : Faciliter la mobilité et la communication des populations							
	Construction de pistes rurales	Boffa - Bouhouyou - Toubacouta - Katouré (11km)	396 000 000					396 000 000
		RN20 - Darsalam - Kassana (4km)	144 000 000					144 000 000
		Etomé - Kassoulou (1,5km)		54 000 000				54 000 000
		Nyassia - Kadiéné - Ediouma - Nyassia (3km)		300 000 000				300 000 000
		Ediouma - Basséré (1km)			36 000 000			36 000 000
		Kailou - Kouring (3km)					108 000 000	108 000 000
		Bacounoum - Dioher (2km)		72 000 000				72 000 000
		Katouré - Mahamouda - Darsalam (9km)				324 000 000		324 000 000
		Kaguitte - Kassou Sénégal (6km)	216 000 000					216 000 000
		Kaguitte - Débarcadere Youtou (7km)		252 000 000				252 000 000
		Bafican - Débarcadere Kamobeul (2,5km)			90 000 000			90 000 000
		Etafoune - Toubacouta (15 km)					540 000 000	540 000 000
	Construction de ponts	Kaguitte - Kassou	40 000 000					40 000 000
		Kaguitte - Youtou		40 000 000				40 000 000
		Darsalam – Kassana			40 000 000			40 000 000
		Bafican - Kamobeul			40 000 000			40 000 000
		Kailou - Kouring				40 000 000		40 000 000
	Acquisition de 4 bus de transport	Commune	50 000 000		50 000 000			100 000 000
	Construction de 2 gares routières	Kaguitte		50 000 000				50 000 000
		Kaléane		50 000 000				50 000 000
	Construction et équipement d'une radio communautaire	Nyassia	37 000 000					37 000 000
	OS 2 : Elargir le réseau électrique							
	Electrification des villages du réseau électrique	Kaguitte (25km)	175 000 000					175 000 000
		Etafoune (5km)		77 000 000				77 000 000
		Kouring (5km)			35 000 000			35 000 000
		Bacounoum (10km)	70 000 000					70 000 000
		Kaléane (10km)	70 000 000					70 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

		Dioher (5km)	35 000 000					35 000 000
		Dialang (5km)	35 000 000					35 000 000
		Bafican (5km)	35 000 000					35 000 000
		Kailou (5km)				35 000 000		35 000 000
		Kadiène (5km)				3500 000		35 000 000
		Etomé (5km)				35 000 000		35000 000
		Kassoulou (6km)			30 000 000			30 000 000
		Darsalam (5km)			35 000 000			35 000 000
		Toubacouta (6km)	30 000 000					30 000 000
		Katouré (5km)	35 000 000					35 000 000
		Boffa (13km)	91 000 000					91 000 000
		Bouhouyou (5km)		35 000 000				35 000 000
		Kassou Sénégal (8km)			40 000 000			40 000 000
		Bougnack (8km)				40 000 000		40 000 000
	Construction d'un poste transformateur	Dialang	20 000 000					20 000 000

Axe 3 : Renforcement de la Gouvernance participative et Inclusive

Programme 1 : Programme d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle

Institution territoriale	OS1 : Renforcer les capacités des acteurs institutionnels							
	Organisation des séances de formation des membres du Conseil Municipal sur leurs rôle et responsabilité	Commune	2 000 000	2 000 000				4 000 000
	Renforcement de capacité des agents des services municipaux sur leurs missions	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000
	Formation des élus sur la gestion foncière	Commune	2 000 000					2 000 000
	Formation des élus sur la budgétisation et la planification sensible au genre	Commune	2 000 000					2 000 000
	Renforcement de capacité du Bureau Municipal	Commune	1 000 000					1 000 000
	Equiperment des services municipaux (motos, ,	Commune		5 000 0000				5 000 000
	OS2 : Développer le partenariat							
	Formation de l'équipe municipale sur les techniques de recherches de partenariat	Commune		5 000 000				5 000 000
	Formation sur les techniques de Marketing territoriale	Commune	5 000 000	3 000 000				8 000 000
	Visite d'échange auprès de la diaspora	Commune	3 000 000	3 000 000				6 000 000

Dynamique Communautaire	Programme 2 : Programme d'Appui à la Gouvernance Communautaire							
	OS1 : Appuyer la formalisation et l'accès aux financements des OCB							
	Accompagnement à la formalisation des OCB	Commune	5 000 000	10 000 000				15 000 000
	Mise en place d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédits des OCB	Commune		10 000 000	10 000 000			20 000 000
	Formation des OCB en entrepreneuriat et gestion	Commune	3000 000					3 000 000
	OS2 : Assurer la participation citoyenne des OCB dans les politiques publiques							
	Appui aux fonctionnements del'ECC	Commune		3 000 000				3 000 000
	Réalisation des séances de sensibilisation sur les déclarations à la naissance	Commune	2 000 000					2 000 000
	Organisation des plaidoiries sur les violences et grossesses précoces	Commune		3 000 000				3 000 000
	Organisation des séances de redevabilité entre les populations et les élus	Commune			2 000 000	3 000 000		5 000 000

Plan de Développement Communal NYASSIA

Programme 3 : Programme d'Appui au Genre et à la Paix								
OS2 : Améliorer la pratique du genre								
Mise en place du Conseil Municipal des enfants	Commune	3 000 000						3 000 000
Subvention des organisations d'enfants, de femmes et des associations des personnes vivants avec l'handicapé	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		5 000 000
OS3 : Renforcer la paix et la résilience des populations								
Organisation des séances de sensibilisation sur la paix	Commune	2 000 000	1 000 000					3 000 000
Appui au retour des populations déplacées/refugiées (construction des villages déplacés , relance économique)	Bagame, Badème Mahamouda Bougnack Kassou Sénégal	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000			6 000 000
Mise en place d'une brigade de Gendarmerie	Commune		50 000 000	13396025000				50 000 000
Total		4 136 500 000	3 500 125 000	2 470 300 000	2 352 300 000	936 800 000		13 396 025 000

VII STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE :

1. STRATEGIE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Toute action ou initiative de développement suppose une connaissance approfondie du territoire concerné, notamment le profil démographique, le profil physique, et l'environnement naturel ainsi que la mise en relation de ces différents aspects. C'est pourquoi, les pouvoirs publics, conscients de la nécessité pour les collectivités locales de disposer d'un outil de diagnostic et de planification pour une meilleure intervention.

Ainsi, à travers la planification, il y'aura une harmonisation avec les politiques publiques des collectivités territoriales pour une meilleure synergie d'action sur le terrain.

2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La mise en œuvre efficace et efficiente des actions retenues dans le Plan de Développement Communal (PDC) est tributaire de la mobilisation des ressources financières internes et externes. Pour y parvenir des stratégies devront être développées et soutenues par le Conseil Municipal..

3. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Partie intégrante du cycle de planification, le suivi et l'évaluation sont des aspects importants qui permettront d'enrichir la qualité dans la mise en œuvre du PDC. Un Comité de suivi du plan mis en place permettra de veiller à l'exécution du plan stratégique, d'identifier les progrès réalisés et les difficultés rencontrées afin de prendre les dispositions pour des corrections éventuelles.